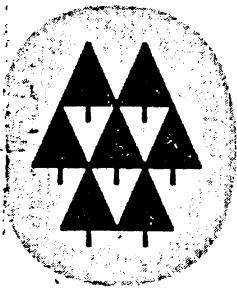


**rapport  
du  
ministre**

**des Terres et Forêts du Québec**

**1966/67**



---

**rapport  
du  
ministre**

**des Terres et Forêts du Québec**

---

**1966/67**





MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS DU QUÉBEC

*Cabinet du Ministre*

L'Honorable Hugues Lapointe, c.p., c.r.,  
Lieutenant-gouverneur du Québec.

Monsieur le lieutenant-gouverneur,

J'ai l'honneur de vous  
soumettre le rapport du ministère des Terres et Forêts pour  
l'exercice 1966/67.

Respectueusement soumis,

*Claude G. Gosselin*



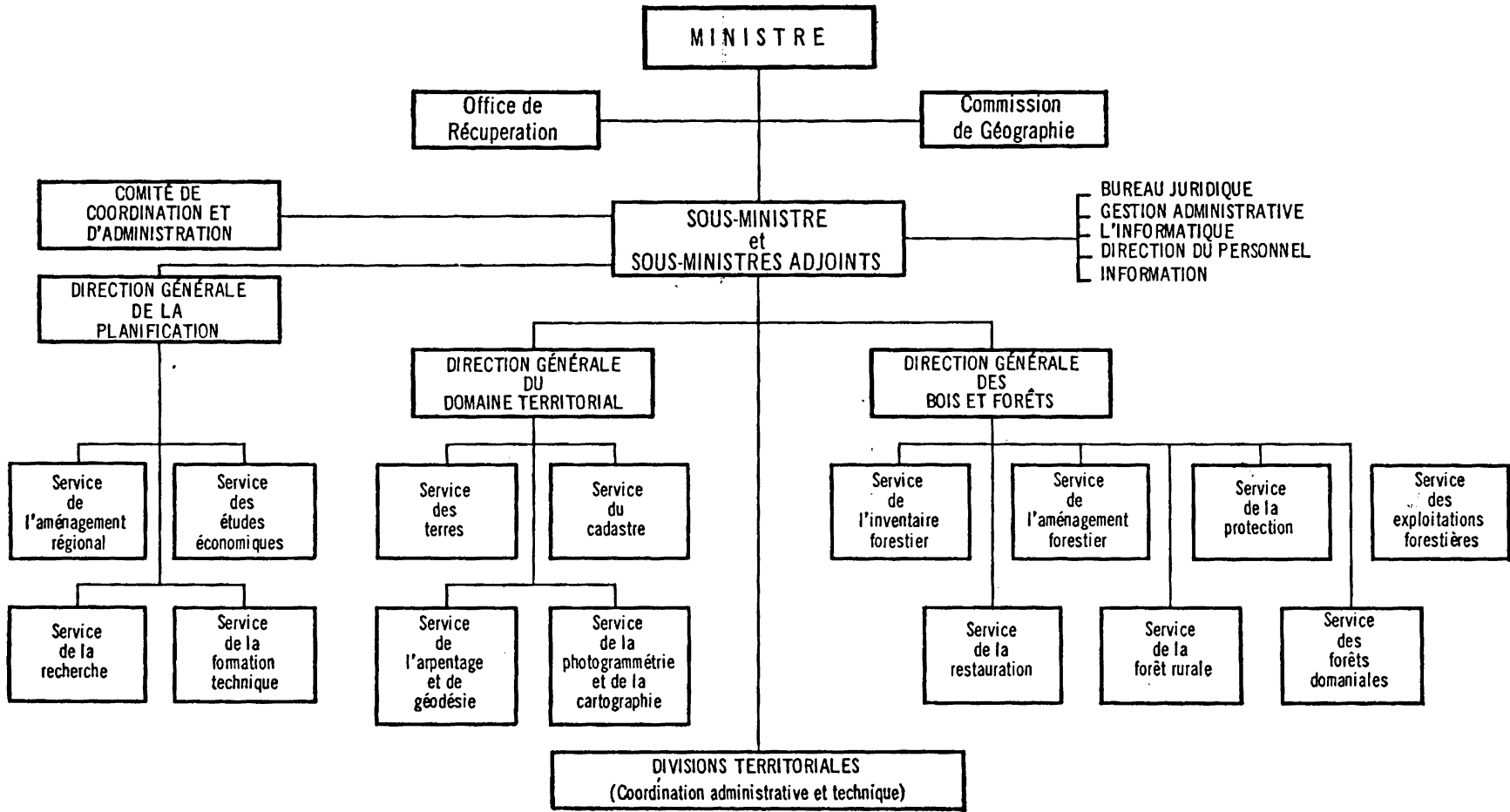


---

**Structures du ministère des  
Terres et Forêts**

---

# MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS





# Titulaires, pour 1966/67, des fonctions indiquées dans l'organigramme

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE

Ministre	Claude-G. Gosselin	
Sous-ministres :	Fernand Boutin, a.g., i.f., Roland Deschamps, i.f., Me J.-M. Bourbeau,	sous-ministre sous-ministre adjoint sous-ministre adjoint
Comité de coordination et d'administration	Antonio Gagnon, i.f.,	secrétaire exécutif
Bureau juridique	Fernand Côté, c.r.,	directeur
Bureau de l'information	Robert Brisebois,	directeur
Bureau du personnel	Paul Lachance,	directeur
L'Informatique		

## DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION

	Michel Duchesneau, i.f., m.f., Pierre-P. Légaré, i.f.,	directeur adjoint
Service de l'aménagement régional	Raymond Lord, i.f., m.f.,	directeur
Service des études économiques		
Service de la recherche		
Service de la formation technique (Duchesnay)	J.-M. Pleau, a.g., i.f.,	directeur

## DIRECTION GÉNÉRALE DU DOMAINE TERRITORIAL

	J.-M. Bourbeau, Jean-Noël Poulin, a.g., i.f., Maurice Descôteaux, i.f., Georges E. Bouchard, a.g.,	sous-ministre adjoint directeur directeur directeur
Service des terres	Émilien Pouliot, a.g.,	directeur
Service du cadastre		
Service de l'arpentage et de la géodésie		
Service de la photogrammétrie et de la cartographie	Léon Valois, ing.,	directeur

## DIRECTION GÉNÉRALE DES BOIS ET FORÊTS

	Roland Deschamps Yvon Dubé, i.f., Oscar Blais, i.f.,	sous-ministre adjoint directeur adjoint
Service de l'inventaire forestier	René Rinfret, i.f.,	directeur
Service de l'aménagement forestier	G.-Roger Langlois, i.f.,	directeur (par intérim)
Service de la protection	Geo.-H. Bernier, i.f.,	directeur
Service des exploitations forestières	Paul LeMay, i.f.,	directeur
Service de la restauration	Hervé Lizotte, i.f.,	directeur
Service de la forêt rurale	Roch Delisle, i.f.,	directeur
Service des forêts domaniales	Paul-M. Archambault, i.f.,	directeur

## DIVISIONS TERRITORIALES

(Service extérieur)	Lucien Castonguay, i.f.,	directeur
---------------------	--------------------------	-----------

## **Comité de coordination et d'administration**

Le comité de coordination et d'administration, dont la mise sur pied a fait l'objet d'un article dans le précédent rapport du ministre, a siégé à une douzaine de reprises, au cours de 1966/67. Son action s'est traduite par des réformes administratives au sein des différents services du ministère.

Le comité s'est également occupé d'autres questions très importantes, telles : la régionalisation des services du ministère, l'approvisionnement des usines utilisant les bois francs, etc. et a formulé des observations ou suggestions qui devraient être très utiles dans la recherche de solutions réalistes aux principaux problèmes auxquels doit faire face, présentement, le ministère des Terres et Forêts.



---

**Direction générale  
de la planification**

---

## Fonctions et structures

L'aménagement du territoire et la planification sont deux des principaux outils dont l'État dispose en vue du développement économique du Québec. Le ministère des Terres et Forêts se devait donc de jouer un rôle déterminant dans ce domaine à cause de l'importance des richesses forestières dans l'économie du Québec.

La Direction générale de la planification est le prolongement du Comité d'études économiques et de planification forestière mis sur pied au ministère en 1963. En effet, ce dernier devait avoir un rôle consultatif, mais les circonstances ont voulu que ce rôle fut transformé et, afin de pouvoir répondre aux responsabilités qui lui étaient confiées, le comité a dû élargir ses cadres et modifier ses structures.

C'est ainsi que le comité est devenu la Direction générale de la planification dont les principales fonctions sont :

- 1—de mettre sur pied des programmes forestiers visant à assurer à l'industrie forestière et aux populations qui en dépendent essentiellement pour leur bien-être, des sources suffisantes et permanentes d'approvisionnement en matière première ;
- 2—d'effectuer les recherches et les études économiques nécessaires pour les fins ci-haut mentionnées ;
- 3—d'élaborer des plans d'aménagement en vue d'une utilisation rationnelle des richesses territoriales et forestières d'une région ;
- 4—d'étudier l'implantation de nouvelles industries forestières ;
- 5—de déterminer les coûts d'exploitation et de transformation des produits de la forêt ;
- 6—de suggérer la création et voir à la gestion de forêts expérimentales ;
- 7—d'assumer la responsabilité de l'école de Duchesnay et des cours qui s'y donnent.

Afin de réaliser ces objectifs, la Direction générale de la planification se subdivise en quatre services :

- 1—service de l'aménagement régional ;
- 2—service des études économiques ;
- 3—service de la recherche ;
- 4—service de la formation technique.



# **Service de l'aménagement régional**

Ce service a pour but de préparer des plans régionaux en vue d'utiliser de façon rationnelle les richesses territoriales et forestières du Québec, compte tenu des objectifs de la planification et des projets des autres ministères.

## **Forêt**

Au chapitre de la forêt, les efforts ont surtout porté sur le Plan de développement pour le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie et la préparation d'un plan préliminaire pour une meilleure utilisation des bois feuillus.

### **Bas Saint-Laurent et Gaspésie**

Les membres du service qui collaboraient depuis deux ans à l'élaboration de la politique forestière avec les responsables du Plan de développement régional confié au Bureau d'aménagement de l'est du Québec Inc. ont participé étroitement à la rédaction finale du chapitre traitant de la modernisation du secteur forestier. De plus, ils ont préparé une programmation budgétaire pour les cinq prochaines années, laquelle servira de base à l'entente fédérale-provinciale qui permettra la réalisation du Plan. Enfin, deux recommandations ont fait l'objet d'études plus particulières : il y a eu d'abord la mise en train d'une étude sur la régionalisation des services du ministère ; ensuite on a commencé un plan d'aménagement de zone dans le comté de Gaspé-Nord.

### **Plan préliminaire d'utilisation des bois feuillus**

Entreprise l'an dernier, l'étude sur l'utilisation des bois feuillus s'est continuée à un rythme accéléré. Les visites d'industries se sont poursuivies. Au sud du fleuve, par exemple, une visite de toutes les usines de transformation, aussi bien dans le secteur des bois feuillus que dans celui des bois résineux a été entreprise. À cause de l'immensité du territoire à couvrir, il faudra continuer l'an prochain. Enfin, comme la situation pressait, les autorités du ministère ont décidé de faire préparer un plan temporaire de répartition des quantités disponibles de pin. En collaboration avec d'autres responsables des Directions générales de la planification et des bois et forêts, des membres du service ont participé aux audiences régionales tenues, à la fin de l'hiver 1966/67, avec les concessionnaires et les industriels intéressés.

## **Terres**

La division de l'aménagement des terres a établi des normes, précisé ses techniques d'aménagement et déterminé ses premiers objectifs.

Une étude régionale de l'utilisation des terres fut alors préparée avec une préoccupation socio-économique et dans une perspective d'utilisation maximum des terres publiques.

Il y eut aussi la préparation de 25 projets de récréation en forêt intégrés dans un programme de développement quinquennal. Enfin, il faut noter la réalisation d'une cinquantaine d'études spécifiques précédées généralement par des reconnaissances des bassins de drainage.

Ces projets et études spécifiques furent entrepris dans le but :

- d'obtenir une image du potentiel bio-physique des régions,
- de relever les implications régionales socio-économiques,
- d'orienter l'aménagement des lacs vers un objectif de récréation collective contrairement à l'utilisation traditionnelle, à caractère plutôt individuel,
- de satisfaire de pressants besoins de récréation en forêt.

# **Service des études économiques**

La Direction générale de la planification conduit des études économiques ayant trait à l'aménagement régional.

## **Évaluation de territoires forestiers**

Le service des études économiques a évalué plusieurs territoires forestiers qui ont fait ou qui feront l'objet d'échanges ou d'achats par le ministère.

L'évaluation de terrains forestiers détenus par la Compagnie Domtar Newsprint Limitée, par la Compagnie Price Limitée et par la Compagnie Donohue Limitée, a été parachevée. Chacune de ces sociétés étudie actuellement les propositions d'échanges que leur a soumises le ministère. De plus, le service des études économiques, à la suite des recommandations du service de l'aménagement régional, a procédé à l'évaluation de plusieurs territoires boisés situés dans la région du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie. Le travail, encore à ses débuts, entraînera des échanges et des rétrocessions de concessions ainsi que des achats de territoires privés qui faciliteront la réorganisation des forêts du territoire pilote.

Par ailleurs, le service a préparé récemment un formulaire qui permettra d'effectuer de façon plus systématique les calculs nécessaires à l'évaluation de territoires privés et à la rétrocession de concessions.

## **Implantation d'usines de transformation**

Au cours de la dernière année, le service des études économiques a exécuté différents travaux visant à l'implantation de nouvelles usines. Notamment, une étude a démontré la rentabilité d'opération d'une usine de produits celluloseux qui est projetée par l'Union Catholique des Cultivateurs à Sacré-Coeur, comté du Saguenay. D'autre part, la préparation d'un plan sommaire d'approvisionnement et la détermination des coûts d'exploitation ont constitué deux étapes essentielles en vue de faciliter l'implantation d'une nouvelle usine de papier-journal dans la région du Lac-Saint-Jean.

Présentement, le service des études économiques achève la préparation d'une documentation faisant état des grandes disponibilités en matière ligneuse que renferme la Basse Côte-Nord. De plus, un inventaire des sites les plus propices à l'établissement de nouvelles entreprises forestières dans cette région, est en voie d'exécution.

## **Expansion d'usines existantes**

Certaines études ont permis d'accroître les approvisionnement en matière ligneuse des usines de la Compagnie Internationale de Papier, à Gatineau, et de celle de la Compagnie Donohue, à Clermont. Dans le domaine des sciages, des travaux identiques ont facilité l'expansion d'une importante entreprise de la région du Lac Saint-Jean.

Des études particulières ont été faites sur la transformation et l'utilisation des essences feuillues au Québec. Ces travaux ont permis de dégager certains critères qui ont été appliqués dans le plan temporaire d'approvisionnement des bois francs récemment mis en vigueur par le ministère.

## **Service de la recherche**

Ce service est responsable de la conduite des recherches nécessaires à un aménagement rationnel et à une saine utilisation des richesses territoriales et forestières du Québec. Il a aussi pour objectif d'assurer la coordination de la recherche forestière effectuée au Québec.

Au cours de 1966/67, les principales activités de ce nouveau service ont surtout porté sur la formation de ses cadres, le recrutement du personnel spécialisé et l'organisation matérielle.

Les projets de recherche, déjà en voie de réalisation dans divers services du ministère, avant la formation du service, se sont poursuivis tel que prévu. De plus, le service a pu en amorcer d'autres grâce à l'engagement de deux nouveaux spécialistes.

Les recherches au ministère ont porté principalement sur la définition des groupements écologiques dans certaines régions du Québec, la transformation de l'érablière en hêtraie, le reboisement, la fertilité et la fertilisation des sols, l'effet d'un herbicide, celui de certains traitements sylvicoles, les méthodes d'inventaires forestiers et l'effet des fluctuations de l'échantillonnage sur les volumes obtenus à l'aide de quelques formules de cubage.

# Service de la formation technique

## Station forestière de Duchesnay

Au cours de l'année, le ministère des Terres et Forêts a fait bâtir pour fins d'études expérimentales et d'entraînement technique un complexe, comprenant une usine à copeaux, un moulin à scie, un atelier d'affûtage, un atelier de classification, deux séchoirs et une usine d'imprégnation ; le tout au coût approximatif de \$700,000.

Les élèves y trouvent, depuis septembre 1967, un enseignement pratique beaucoup plus efficace en matière d'usinage, de classification des bois, de sciage et d'affûtage, dans des conditions particulièrement propices au travail formateur.

L'intérêt croissant manifesté par les jeunes pour l'enseignement forestier à un niveau technique supérieur (l'École a dû refuser près de 1,000 demandes d'admission en 1966) a contraint le ministère de l'Éducation à élargir les cadres de l'enseignement forestier. Chicoutimi a vu naître un cours de technicien forestier en septembre 1966 et les régionales d'Amos et La Tuque ont demandé qu'un cours de garde-forestier y soit inauguré en septembre 1967.

De son côté, la direction de l'École de Duchesnay repense son programme pour mieux l'adapter encore aux conditions nouvelles.

À cette fin, un comité d'étude, composé de représentants de la Faculté de Foresterie et de Géodésie, de compagnies forestières, du ministère des Terres et Forêts et de l'École forestière, travaille à l'élaboration d'un nouveau programme de cours quant au métier et à la formation technique.

Les travaux exécutés faciliteront la tâche du comité consultatif qui œuvre actuellement pour le ministère de l'Éducation dans le but de déterminer une politique globale d'enseignement forestier.

Entre temps, la station forestière continue de dispenser son enseignement. Le tableau suivant indique le nombre d'élèves diplômés au printemps 1966 et les inscriptions acceptées en septembre de la même année.

	<u>Élèves diplômés au printemps 1966</u>	<u>Nouveaux élèves inscrits en septembre 1966</u>
Cours de garde-forestier	197	115
Cours de classification des bois	39	53
Cours d'affûtage des scies	10	11

---

**Direction générale  
du domaine territorial**

---



## **Fonctions et structures**

La direction générale du domaine territorial est responsable par toute la province, de la surveillance, du contrôle et de la gestion de tout ce qui se rattache à l'intégrité, à l'administration, à la vente et à la location des terres publiques de même qu'à l'établissement des frontières de la province, au cadastrage, à l'arpentage et à la cartographie du territoire, et de tous les travaux requis à cette fin, en particulier de la géodésie et de la photogrammétrie.

Les services suivants dépendent de la direction du domaine territorial :

- a) Le Service de l'arpentage et de la géodésie
- b) Le Service de la photogrammétrie et de la cartographie
- c) Le Service des terres
- d) Le Service du cadastre

# Service de l'arpentage et de la géodésie

Le service de l'arpentage et de la géodésie est responsable de l'exécution de tous les travaux d'arpentage affectant les terres publiques du Québec. Il a autorité également sur l'établissement des points géodésiques permanents devant former le canevas sur lequel doivent s'appuyer les travaux d'arpentage, de cadastre, de cartographie et certains travaux de génie. Il est aussi dans ses attributions de faire la description des districts électoraux, des municipalités et des paroisses, des territoires de chasse et de pêche, des propriétés minières et des concessions forestières.

Au cours de l'exercice 1966/67, les activités du service se résument comme suit :

## Travaux d'arpentage

Dans 198 cas, des instructions ont été émises à l'effet de confier différents travaux d'arpentage à des arpenteurs-géomètres de la pratique privée.

Ces travaux se répartissent comme suit :

1—Travaux exécutés pour le compte du gouvernement	
a) requis par le ministère des Terres et Forêts . . . . .	76
b) requis par le ministère des Richesses naturelles (direction générale des mines) . . . . .	7
c) requis par d'autres ministères . . . . .	13
2—Travaux exécutés pour le compte de particuliers . . . . .	102
	<hr/>
TOTAL :	198

## Travaux de géodésie

Les travaux de géodésie ont consisté pour la majeure partie en réseaux locaux établis par triangulation ou polygonation. Deux de ces réseaux ont comporté l'établissement de repères de nivellement. Certains travaux de localisation de bornes ont aussi été réalisés en vue de la préparation de plans photo-topographiques. Des travaux de reconnaissance ont été faits en vue de préparer la réalisation de divers projets locaux. Par ailleurs, dans la région de Québec a débuté le travail

de reconnaissance préliminaire à l'établissement du réseau géodésique général pour le Québec.

Voici le tableau des projets de triangulation et de polygonaion avec le nombre de points établis :

<i>Projet</i>	<i>Nombre de points</i>
Sud, Île d'Orléans	13
Chaudière	17
Saint-Georges	53
Aylmer-Quyón	36
Jonquière	55
Sept-Îles	17
Laval	1
Saint-Jean et Iberville	23
Rimouski	13
Trois-Pistoles	26
New-Richmond	27
Cowansville	20
Venise-en-Québec	12
	<hr/>
TOTAL :	313

## **Division des limites territoriales**

Parmi les nombreuses attributions dévolues au ministre des Terres et Forêts, il y a celles qui sont mentionnées aux articles 38 et 39 du code municipal.

D'après les dispositions de l'article 38, le ministre des Terres et Forêts peut exiger certains documents lorsqu'il y a érection et division des municipalités ou changement de limites municipales et, en vertu de l'article 39, il lui incombe d'approuver ces documents avant que ne soit rendue officielle toute modification territoriale.

Avant que l'approbation ne soit donnée, il est nécessaire que des arpenteurs du ministère se rendent compte si toutes les exigences, tant légales que techniques, ont été observées en ce qui concerne le territoire. C'est à cette fin qu'existe cette division dont le rôle principal est l'examen des plans et des descriptions techniques des territoires municipaux à ériger ou à modifier et la préparation des descriptions officielles de tels territoires, qui sont publiées dans la Gazette Officielle du Québec.

Au cours de l'exercice, le ministère des Affaires municipales a transmis quelque trente-sept dossiers relatifs à des changements dans les limites ou dans le statut de certaines municipalités. Tous ces dossiers ont fait l'objet d'une étude spéciale et quelques-uns d'entre eux ont exigé un mémoire dans lequel étaient exposées les anomalies que comportait le projet.

La division a continué cette année à mettre à jour le dossier respectif des municipalités et à le compléter par un plan individuel montrant les limites initiales

et les modifications subséquentes du territoire municipal concerné. Actuellement plus de deux cents dossiers sont complets.

La section de l'arpentage reliée à l'administration des mines a préparé des instructions particulières au nombre de 11, la spécification officielle de 3 blocs miniers et la vérification de plusieurs autres documents d'arpentage. En plus, cette section a entrepris la confection d'un plan et d'une fiche pour l'arpentage minier exécuté dans trente-cinq cantons du Québec.

La revision complète et la mise à jour de la nomenclature des cantons du Québec entreprises l'année dernière ont été terminées et publiées au cours de cet exercice sous la forme d'un cahier intitulé *Répertoire des cantons du Québec*.

Enfin, par suite de la mise en vigueur de certaines modifications apportées à la loi de la division territoriale, le service a reporté sur les cartes régionales les principales divisions administratives.

## Spécifications

Une spécification est un document technique conservé aux archives du Service de l'arpentage et de la géodésie, qui a pour but d'identifier tout terrain public ayant fait l'objet d'un arpentage et d'en faire connaître la superficie et les particularités.

Voici le tableau des spécifications préparées au cours de l'exercice terminé :

### TERRAINS SPÉCIFIÉS AU COURS DE L'EXERCICE 1966/67

	NOMBRE	ACRES
Nouveaux lots . . . . .	778	54,396.21
Anciens lots spécifiés de nouveau . . . . .	584	57,679.16
Droits de passage pour ligne de transport d'énergie, chemins de fer, etc. . . . .	13	252.97
Terrains spécifiés en territoire non divisés (blocs, réserves cantonales) . . . . .	48	4,338.55
Blocs miniers . . . . .	3	868.78
Lots de village . . . . .	52	655.65
Îles . . . . .	4	3.26

# **Service de la photogrammétrie et de la cartographie**

Le service de la photogrammétrie et de la cartographie est responsable des relevés topographiques et photogrammétriques nécessaires à la cartographie du domaine territorial du Québec. Selon ses fonctions, il doit aussi voir à la confection, à la publication et à la distribution de toute carte géographique relative à la délimitation de la division territoriale.

## **Division de la photogrammétrie**

La division de la photogrammétrie coordonne l'exécution des travaux de photographie aérienne et la distribution de cartes pour tous les ministères du gouvernement. Elle compte un personnel de dix employés, dont deux professionnels, soit un géographe et un arpenteur-géomètre. Le personnel sera complété par l'addition de nouveaux spécialistes qui doivent entrer en fonction au cours de l'année.

Cette division a fait effectuer pendant l'année budgétaire 1966/67 des travaux photogrammétriques de tous ordres pour un montant de \$1,603,000.

## **Photographie aérienne**

Afin de continuer le programme de cartographie au 1:20,000, le service a procédé à la photographie aérienne, à l'échelle de 1:40,000, de 46,500 milles carrés dans le sud et l'ouest du Québec. De plus, la couverture aérienne à l'échelle de 1 po.: 20 ch. ou 1:15,840 s'est continuée sur une superficie de 36,000 milles carrés à l'extrémité est de la côte nord du golfe Saint-Laurent.

## **Carte planimétrique**

Le programme de cartes de base, au 1:20,000, pour fins d'inventaire des ressources et d'aménagement du territoire, s'est continué par la cartographie de 12,000 milles carrés entre les latitudes nord 46° et 47° et les longitudes ouest 71° et 75°, de même que dans la région de Val d'Or-Barraute.

## **Carte topographique**

Dans le cadre d'un projet de 17,363 milles carrés exécuté pour le compte des services hydrologiques du ministère des Richesses naturelles, le service a fait la carte topographique de 5,400 milles carrés à l'échelle de 1:10,000, avec isohypses de 20 pieds. Ce travail doit être terminé en 1967/67.

Le service a effectué certains levés couvrant de plus petites régions, pour fins de relevés géologiques, de revision cadastrale et d'aménagement de parcs de chasse et de pêche.

Enfin, de nombreuses réunions ont été tenues pour étudier la normalisation des spécifications techniques pour les cartes planimétriques et topographiques. Suit un résumé des activités de la division de la photogrammétrie pour l'exercice financier 1966/67 :

### **Photographie aérienne**

Petite échelle (1:40,000)	46,501 m.c.
Moyenne échelle (1:15,840)	42,210 m.c.
Grande échelle (1:9,600, 1:4,800)	196 m.c.
TOTAL :	<u>88,907 m.c.</u>

### **Carte planimétrique**

Moyenne échelle (1:20,000)	12,249 m.c.
Petite échelle (1:10,000)	199 m.c.
TOTAL :	<u>12,448 m.c.</u>

### **Carte topographique**

Moyenne échelle (1:10,000 - 2o' et 1o' int.)	5,730 m.c.
Petite échelle (1:2,400 - 5' int., 1:1,200 - 5' et 10' int., 1:600 - 2' int.)	6 m.c.
TOTAL :	<u>5,736 m.c.</u>

### **Contrôle photogrammétrique terrestre, tant horizontal que vertical**

Moyenne échelle (1:20,000)	15,190 m.c.
Petite échelle (1:10,000)	362 m.c.
(1:2,400, 1:600)	4 m.c.
TOTAL :	<u>15,556 m.c.</u>

### **Photo-cartothèque**

Il s'agit comme par le passé d'un aperçu des commandes de calques de cartes de fond, d'imprimés de photographies aériennes, de plaques diapositives, d'agrandissements de photos, de feuilles de cartes index, etc.

	<i>Photos</i>	<i>Agrandissements</i>	<i>Diapositives</i>	<i>Cartes</i>	<i>Index</i>
1964/65	173,917	807	1,275	5,884	3,834
1965/66	288,331	1,927	2,512	8,849	7,061
1966/67	285,015	1,414	1,485	7,745	7,684

### **Salle des impressions \***

	<i>1964/65</i>	<i>1965/66</i>	<i>1966/67</i>
Copies sur papier	43,476	61,034	50,569
Impressions sur polyester	1,222	1,473	2,426

\* *Note* Ceci ne comprend pas les impressions faites par l'atelier relevant encore du service de l'arpentage et de la géodésie.

## **Division de la cartographie**

La division de la cartographie comprend une équipe de six dessinateurs et un laboratoire de photographie de trois techniciens.

Cette division, qui faisait partie du service de l'arpentage et de la géodésie, sera réorganisée par l'engagement de personnel de cadre et de soutien, par l'achat de matériel moderne, le tout complété par l'aménagement dans de nouveaux locaux, prévu pour bientôt.

La division s'est procuré un équipement de typographie *Headliner-Varityper*.

Trois cartes, à l'échelle de 1 po. : 3 mi. ont été publiées, soit : la région de la rivière Manicouagan, la région du réservoir Manicouagan et la partie sud de Témiscamingue et de Pontiac.

Le laboratoire de photographie soumet ci-après une liste des travaux d'impression et de reproduction effectués sur films ou autres bases :

Films négatifs	473
Copies sur papier	589
Kodagraphe	77
Polyester	137
Photostat	7,664

Ces opérations font partie des responsabilités que ce service a à l'endroit de tous les organismes du gouvernement.



# Service des terres

## Attributions

Pour mieux comprendre le rôle du service des terres, il est important d'en rappeler d'abord les différentes attributions qui sont les suivantes :

- 1—la réception, la classification d'après un système établi de dossiers généraux et particuliers avec fiches correspondantes (*cardex*) et la conservation des documents relatifs au domaine territorial, lesquels constituent une très importante partie des archives ayant trait à l'administration des terres du Québec qui ont fait, ou qui doivent faire l'objet d'une concession, sous une forme ou sous une autre, pour des fins ressortissant à la juridiction du ministre des Terres et Forêts ;
- 2—l'analyse de toute demande de concession pouvant affecter les terres publiques du Québec ;
- 3—l'étude des titres de propriété déjà existants soumis par des particuliers, compagnies ou corps publics en vue de :
  - a) déterminer si ces titres se rattachent à une concession formelle sous le régime des cantons ou des seigneuries ;
  - b) déterminer les particularités de la concession initiale en fonction des lois en vigueur à la date de celle-ci et des termes utilisés dans le titre ;
  - c) remédier à toute insuffisance du titre originaire ou à toute irrégularité nécessitant l'intervention du gouvernement.
- 4—la concession par bail, vente ou lettres patentes, des emplacements de villégiature, des lots de ville et de village, ainsi que des terrains nécessaires à l'industrie, au commerce et à la récréation ;
- 5—la perception des rentes d'occupation, des loyers, des versements relatifs aux ventes conditionnelles et du prix total lorsque la vente est définitive ;
- 6—l'administration des baux en vigueur, les modifications nécessitées par l'arpentage, le cadastre ou autres raisons ; les transports de gré à gré ou par droit de succession ; les renouvellements, les révocations, etc.
- 7—la surveillance, avec l'aide des responsables des unités régionales du domaine territorial, afin de prévenir les empiètements ;
- 8—l'étude des occupations, sans titre, des terres publiques en vue de concéder le terrain occupé ou d'instituer des procédures en éviction, selon les circonstances de faits et de lieux.

## Concession de terrains

La concession des terres publiques est faite, dans la majorité des cas, en deux étapes distinctes, soit, d'abord, par bail ou par vente conditionnelle, et, ensuite, par lettres patentes qui rendent la concession définitive.

Les fins qui justifient ces concessions sont reliées principalement à la villégiature, aux développements domiciliaires dans les villes et les villages érigés sur les terres publiques, aux développements industriels et commerciaux, à l'établissement ou à l'extension des services religieux, municipaux, scolaires ou d'utilité publique.

Durant l'exercice 1966/67, l'arpentage de 638 emplacements de villégiature, couvrant 391 acres a été effectué.

Les baux en vigueur durant l'année étaient au nombre de 7464. Les détenteurs se répartissent comme suit, d'après le lieu de leur résidence :

a) Québec . . . . .	7013
b) Ailleurs au Canada . . . . .	353
c) États-Unis . . . . .	98

Quant aux fins auxquelles sont affectés les terrains loués, elles se répartissent comme suit :

a) fins de villégiature privée . . . . .	6824
b) fins domiciliaires . . . . .	126
c) fins de cultures spéciales (dans les régions réputés non agricoles) . . .	65
b) fins industrielles et commerciales . . . . .	258
e) fins sociales . . . . .	102
f) fins d'utilité publique . . . . .	30
g) fins récréatives (communautaires) . . . . .	31
h) fins de voirie privée . . . . .	16
i) fins diverses . . . . .	12

## Statistiques

Afin d'illustrer une partie du travail des officiers du service des terres, voici quelques statistiques :

Nouveaux baux . . . . .	825
Transferts de baux . . . . .	298
Révocations de baux et de ventes . . . . .	407
Certificats de vente conditionnelle . . . . .	51

Certificats de vente accompagnant l'émission de lettres patentes . . . . .	538
Lettres patentes . . . . .	728
Certificats de libération relatifs aux biens des Jésuites et à la seigneurie de Lauzon . . . . .	37
Arrêtés en conseil approuvés . . . . .	43

### Recettes

Les revenus du service des terres, provenant de différentes sources, ainsi qu'en fait foi l'état financier du ministère, ont été de \$485,061, répartis comme suit :

Ventes de terrains . . . . .	\$186,947
Honoraires . . . . .	20,573
Location . . . . .	271,990
Intérêts . . . . .	1,562
Amendes . . . . .	1,315
Biens des Jésuites et Seigneurie de Lauzon . . . . .	1,694
Dépôts confisqués . . . . .	980
Total :	<u>\$485,061</u>

### Transfert et rétrocession des lots

Le transfert de lots entre le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation et celui des Terres et Forêts s'est effectué comme suit :

Du ministère des Terres et Forêts au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation :		Du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation au ministère des Terres et Forêts :	
Nombre de lots (ou parties de lots)	Superficie (acres)	Nombre de lots (ou parties de lots)	Superficie (acres)
38	1,768	352	28,471

Le tableau ci-dessus démontre l'importance des superficies qui, n'étant plus requises pour fins de colonisation, ont été rétrocédées au ministère des Terres et Forêts.

## Service du cadastre

Le Service du cadastre a la responsabilité des opérations et des documents officiels qui servent à identifier chaque propriété immobilière comprise dans le territoire subdivisé du Québec.

Lors de la préparation du cadastre d'une parcelle de terrain, un plan et un livre de renvoi sont préparés en triplicata, soit un original qui est déposé aux archives du ministère des Terres et Forêts et deux copies dont une est transmise au bureau d'enregistrement concerné et l'autre acheminée au secrétaire-trésorier de la municipalité dans laquelle est situé l'immeuble.

Pour les propriétaires fonciers du Québec, ces documents ont une très grande importance parce que, sur réception de ceux-ci, les régistrateurs ajoutent à leur index des immeubles une page relative au nouveau lot afin qu'ensuite, pour assurer la protection, l'ordre de priorité et la précision des droits immobiliers, toute personne puisse les enregistrer sur le lot cadastré.

Quant aux municipalités, elles utilisent ces documents pour fins d'évaluation foncière ; les dimensions et la superficie mentionnées au plan et au livre de renvoi servent de base pour fixer le montant des taxes municipales et scolaires.

Le Service du cadastre demeure le dépositaire des documents originaux pré-nommés et il contrôle l'exécution de toutes les opérations cadastrales requises par les propriétaires d'immeubles, conformément au code civil et au chapitre 320 des statuts refondus du Québec (1964), pour éviter toute erreur ou ambiguïté quant à la désignation des immeubles par rapport aux droits immobiliers dont ils font l'objet.

Les opérations cadastrales sont nombreuses : elles ont trait principalement à l'addition et à l'annulation de lots ou à la modification de leur désignation. Le tableau qui suit donne un aperçu des demandes auxquelles le service a donné suite à compter du 1<sup>er</sup> avril 1966 jusqu'au 31 mars 1967 :

DEMANDES	ADDITION DE LOTS	ANNULATION DE LOTS	MODIFICATION DE DÉSIGNATION
5,920	49,408	12,653	2,121

Chaque année, certaines corporations municipales, à la requête de leurs contribuables, demandent au ministère des Terres et Forêts l'autorisation de faire exécuter une révision du cadastre sur une partie ou sur tout leur territoire et une aide financière à cette fin. Dès que la demande est agréée, le Service du cadastre émet à l'arpenteur-géomètre dont la municipalité a requis les services, les instructions nécessaires à la bonne conduite des travaux, conformément aux dispositions de l'article 21, George V, chapitre 24.

Cette année, le Service a travaillé à l'élaboration d'une méthode de revision du cadastre en recourant, en plus des méthodes conventionnelles, à la photogrammétrie, afin que ces travaux deviennent économiquement réalisables pour toutes les municipalités du Québec. De plus, les travaux de revision cadastrale sont actuellement, en très grande mesure, rattachés à un réseau de points géodésiques permanents.

À noter que dans certains districts électoraux, conformément aux dispositions du chapitre 321 des S.R. 1964, en plus d'autoriser et de faire exécuter la revision cadastrale, le service du cadastre voit à l'émission de certificats de propriété à l'endroit des propriétaires dont les terrains ont fait l'objet de la revision, afin d'assurer à ces derniers des titres clairs, justes et valables.



---

**Direction générale  
des bois et forêts**

---



## Fonctions et structures

Du fait qu'elle exerce son activité sur une richesse fondamentale de l'économie du Québec, la Direction générale des bois et forêts se classe parmi les plus importants secteurs de l'administration gouvernementale. Elle a pour principale fonction l'aménagement rationnel du domaine forestier de la Province. Et, par extension, vu l'apport considérable des forêts privées à l'économie forestière de la province, elle s'occupe aussi de promouvoir la bonne gestion et la restauration de ces forêts.

Les multiples tâches qui lui incombent ont pour objectifs communs d'assurer la conservation, la protection, l'enrichissement de nos richesses forestières et la mise en œuvre intégrale de ces richesses au bénéfice de la province, ceci dans le cadre des lois et règlements et compte tenu des problèmes que font surgir chaque jour les transformations constantes de l'activité forestière : déplacements des régions de coupes, ouvertures de nouveaux territoires, nouvelles méthodes d'exploitation, fluctuations dans le marché du bois, nouveaux procédés d'usinage, revendications ouvrières, etc. Dans la poursuite de ces objectifs, la Direction des bois et forêts a, entre autres, comme obligations et responsabilités de :

- 1) Protéger les intérêts du gouvernement en ce qui concerne la perception des droits de coupe et autres redevances : primes d'affermage, rente foncière, primes de transfert, taxe du fonds éducationnel, etc ;
- 2) conseiller les autorités gouvernementales sur les droits et obligations à imposer en regard des conditions de la forêt et de la situation de l'industrie forestière ;
- 3) voir à la préparation des estimations budgétaires selon les besoins de chacun des services, en rapport particulièrement avec l'inventaire forestier, les plans d'aménagement, le reboisement, l'organisation et l'entretien des pépinières, la protection des forêts contre l'incendie, les insectes et les maladies, la construction de chemins forestiers, etc ;
- 4) poursuivre des expériences sur les traitements sylvicoles, sur la fertilisation des terrains reboisés, sur les modes d'exploitation en regard de la régénération forestière, sur les méthodes de cubage du bois, etc ;
- 5) voir à ce que les exploitations forestières se poursuivent selon un programme rationnel en accord avec les prescriptions sylvicoles et selon les données modernes de la science forestière ;
- 6) effectuer ou contrôler le cubage des bois coupés dans les forêts du domaine public, affermées ou encore vacantes ;
- 7) diriger les exploitations selon les besoins économiques de chaque région, et de manière à assurer une utilisation de plus en plus complète du matériel ligneux. Maintenir le volume des coupes dans les limites fixées par la possibilité de la forêt ;

8) distribuer les travaux d'inventaire de la manière la plus profitable à l'expansion de notre industrie forestière ;

9) travailler en collaboration avec les offices, syndicats ou autres groupements de producteurs en vue de la mise en marché du bois des terrains privés ;

10) promouvoir dans le public l'emploi du bois à la place des substituts. Chercher des débouchés pour certains produits secondaires du bois parfois considérés à tort comme rebuts par l'industrie forestière. Travailler à la défense du bois et à la conservation forestière par tous les moyens de publicité disponibles : conférences, séances d'études, tracts, démonstrations, fêtes d'arbres, etc.

Le travail de la Direction des bois et forêts est partagé entre sept grands services qui portent les désignations suivantes : Service des exploitations forestières ; Service de la protection ; Service de l'aménagement forestier ; Service de l'inventaire forestier ; Service de la restauration forestière ; Service des forêts domaniales ; Service de la forêt rurale.

# Service des exploitations forestières

Le volume total des bois coupés en 1966/67, dans les forêts publiques du Québec, s'établit, d'après les rapports de mesurage, à 700,843,104 pieds cubes.

Les tableaux suivants indiquent que ces bois proviennent principalement des concessions forestières (87.82%). Le reste provient des forêts dites vacantes (11.70%) et des réserves cantonales ou spéciales (0.48%).

Quant à la nature des produits exploités, ce sont les bois à pâte qui dominent puisqu'ils forment près de 74.61% du volume total. Les bois de sciage et autres bois d'œuvre constituent pour leur part, environ 24.88% du volume ; les bois de chauffage et autres produits représentent 0.51%.

Si l'on compare ces chiffres à ceux de 1965/66, on constate une augmentation pour 1966/67 de l'ordre de 11.67%. Le volume total pour l'année précédente ayant été de 594,292,698 pieds cubes.

## VOLUME DES BOIS COUPÉS DANS LES FORÊTS PUBLIQUES DE 1957 à 1967

<i>Année</i>	<i>Volume (p<sup>3</sup>)</i>
1957/58	476,520,407
1958/59	496,925,828
1959/60	547,296,120
1960/61	548,815,483
1961/62	564,251,036
1962/63	549,980,120
1963/64	557,858,207
1964/65	619,806,573
1965/66	594,292,698
1966/67	700,843,104

**Nature des bois coupés dans les forêts publiques  
selon leur utilisation en 1966/67**

NATURE DES BOIS	Volume mesuré en :			Total exprimé en pieds cubes	Pourcentage
	pieds cubes	p.m.p.	cordes		
Bois à pâte	264,240,856		2,843,295	505,920,939	
Bois à pâte de récupération	7,289,946		114,039	16,983,261	74.61
Bois de sciage	3,942,295	843,397,256		172,621,746	
Bois de déroulage	449,715	5,832,804		1,616,276	
Bois utilisés à la construction de camps	16,506	385,613		93,629	24.88
Bois de chauffage	8,720		14,794	1,266,210	
Bois de chauffage (houppiers de bois de sciage)			599	50,915	
Bois de chauffage (camps d'exploitations forestières)			10	850	0.18
Piquets, perches, réduction de minerai	37,249			37,249	
Bois à fuseau	24,522	620,049	8,737	891,177	
Grand bois	658,712			658,712	
Bois de mines	51,500		5	51,925	0.33
Pilotis	64,496	13,017		67,099	
Autres bois	44,818	4,684	6,322	583,125	
<b>TOTAL :</b>	<b>276,829,335</b>	<b>850,253,423</b>	<b>2,987,801</b>	<b>700,843,104</b>	<b>100.00</b>

Pour la surveillance et le contrôle des exploitations forestières au cours de l'exercice 1966/67, le ministère a retenu les services de 590 chefs mesureurs, vérificateurs, mesureurs et aides ; l'industrie, pour sa part, a retenu les services de 1,202 chefs mesureurs, vérificateurs, mesureurs et aides.

**Vérifications de mesurage prises sur les bois  
coupés dans les forêts publiques en 1966/67**

DISTRICTS ADMINISTRATIFS	Nombre de vérifications	Volume des bois dont le mesurage a été vérifié			Pourcentage du volume global
		Cordes	p.m.p.	Pieds cubes	
Amos	138	502	1,861,281	161,977	1.25
Rouyn	396	7,076	2,078,901	399,029	7.80
Hull	829	4,949	6,171,391	2,426,158	4.40
Nord de Montréal	512	4,937	5,291,351	1,335,010	7.07
Saint-Maurice	1,434	47,955	3,780,352	2,081,453	8.68
Chicoutimi	1,137	29,803	3,845,532	69,124	5.53
Roberval	1,249	19,724	6,981,603	920,162	5.91
Québec	698	28,458	1,176,186	524,755	10.69
Rive-Sud	383	2,576	2,100,469		10.14
Rimouski	657	8,988	3,898,955		7.89
Hauterive	1,282	67,603	113,271	2,930,916	8.88
Chibougamau	491	14,270	1,852,243	558,487	7.27
Matane	76	191	893,305		6.53
Sept-Iles	127	9,280			11.21
New-Carlisle	962	11,508	3,032,977	1,467,936	7.83
Val D'Or	184	2,980	1,070,423	263,059	2.64
La Sarre	54		1,158,265		2.19
Gaspé	206	9,987	1,292,892		9.59
Chicoutimi (forêt domaniale)	158	3,791	1,268,786	3,131	10.00
Roberval (forêt domaniale)	255	2,410	2,575,754	22,886	10.00
Chibougamau (forêt domaniale)	47		514,522		10.00
<b>Total</b>	<b>11,275</b>	<b>276,988</b>	<b>50,958,459</b>	<b>13,164,083</b>	<b>6.69</b>

Le pourcentage apparaissant à l'extrême droite du tableau, exprime le rapport entre les quantités vérifiées par les employés du ministère et celles coupées dans le district.

### **Contrôle des expéditions**

Les bois expédiés hors du Québec sont sujets à un contrôle rigoureux. Les expéditeurs doivent, en effet, se munir de permis du ministère à défaut de quoi leurs bois sont retenus aux ports de sortie et ce, en vertu d'ententes avec les compagnies de chemins de fer et les autorités douanières.

Au cours de l'exercice 1966/67 le ministère a émis 86,230 permis pour un volume total de 127,707,000 pieds cubes réparti selon la nature des produits, tel qu'il est indiqué au tableau suivant. Il convient de noter que les bois en question proviennent des terrains privés et des forêts publiques.

**Répartition des bois dont l'expédition hors du Québec  
à été autorisée en 1966/67**

NATURE DES PRODUITS	Unité de mesure	Volume destiné		Total	Conversions en 1,000 pi. cu. du volume total
		au Canada	à l'étranger		
Billes pour sciage	1,000 p.m.p.	506	8,086	8,592	1,718
Billes pour déroulage ou placage	1,000 p.m.p.	—	46	46	9
Billes pour fuseaux	corde	—	8	8	—
Billes à pâte ou pulpe	corde	412,697	275,962	688,659	58,536
Arbres de Noël	unité	3,000	1,563,300	1,566,300	156
Branches de sapin	tonne	—	5,480	5,480	—
Bois de chauffage	corde	300	112	412	31
Poteaux	unité	1,294	800	2,094	35
Pilotis, poteaux	unité	2,500	—	2,500	27
Piquets de clôtures	unité	4,760	3,475,126	3,479,886	3,500
Traverses de clôtures et de canaux	unité	—	—	—	—
Bois de mines sciés	1,000 p.m.p.	—	—	—	—
Traverses	unité	946,800	40,000	986,800	5,921
Bois d'œuvre (sciage)	1,000 p.m.p.	180,717	433,476	614,193	51,183
Bardeaux (cèdre)	1,000 unités	23,700	52,119	75,819	631
Lattes	1,000 unités	25,763	91,631	117,394	1,630
Barreaux	wagon	—	—	—	—
Bois à fuseaux et autres carrelets	1,000 p.m.p.	15	4,479	4,494	374
Goujons	camion	—	12	12	3
Fonds de paniers	wagon	25	—	25	42
Bois de contreplacage	1,000 pieds carrés	158,445	289,133	447,578	3,108
Bois carrés	wagon	—	—	—	—
Bois carrés	camion	—	377	377	113
Semelles	wagon	55	5	60	102
Semelle	camion	—	—	—	—
Bois de planchers	1,000 p.m.p.	112	2,960	3,072	256
Bobbins blanks	wagon	—	—	—	—
Bobbins blanks	camion	—	257	257	77
Formes de chaussures	1,000 p.m.p.	—	—	—	—
Rabotures (shavings)	tonne	12,240	7,760	20,000	—
Dosses	corde	—	3,925	3,925	255
Capeaux	tonne	76,140	128,640	204,780	—
<b>TOTAL</b>					<b>127,707</b>

**Répartition des bois coupés, par districts administratifs,  
dans les forêts publiques, selon le mode de propriété  
1966/67**

(les volumes sont exprimés en pieds cubes)

DISTRICTS	Concessions forestières			Terrains vacants			Réserves spéciales		Réserves cantonales	GRAND TOTAL
	Bois coupés par les concessionnaires	Bois vendus sur pied	Bois coupés sans autorisation	Bois coupés pour fins commerciales	Bois coupés pour fins domestiques	Bois coupés sans autorisation	Bois coupés pour fins domestiques	Bois coupés pour fins domestiques		
Amos	28,807,137	4,268,983	8,687	12,724,399	74,382	31,337	—	—	126,536	46,041,461
Rouyn	13,111,606	2,983,418	6,044	1,751,689	93,186	21,764	—	—	29,930	17,997,637
Hull	82,770,566	8,747,655	18,517	1,139,669	21,917	7,735	—	—	17,976	92,724,035
Nord de Montréal	31,478,921	7,412,477	9,604	862,974	22,378	17,217	—	—	—	39,803,571
Saint-Maurice	65,264,864	6,866,418	15,198	7,482,075	20,557	2,225	—	—	21,050	79,672,387
Chicoutimi	55,327,458	7,266,400	3,976	6,084,044	47,197	120,039	—	—	114,857	68,963,971
Roberval	58,910,903	4,179,129	1,477	6,617,881	32,622	20,481	—	—	257,468	70,019,961
Québec	24,678,322	4,558,189	1,324	371,979	55,502	13,292	—	—	116,123	29,794,731
Rivière-du-Loup	1,711,908	3,726,123	2,166	453,921	21,943	9,634	—	—	338,834	6,264,529
Rimouski	12,805,073	3,128,774	6,413	3,422,403	39,186	4,861	—	—	132,763	19,539,473
Hauterive	88,175,603	3,582,242	—	6,085,776	26,920	5,985	—	—	60,189	97,936,715
Chibougamau	24,644,021	2,863,665	—	5,387,461	19,976	818	—	—	—	32,915,841
Matane	22,720	—	—	5,913,435	—	—	—	—	—	5,936,155
Sept-Îles	3,973,514	2,135,445	—	771,649	174,201	—	—	—	3,567	7,058,376
New-Carlisle	32,923,465	4,955,043	1,265	1,075,813	20,789	1,275	—	—	1,112	38,978,762
Val D'Or	18,980,075	1,155,118	—	7,431,345	67,986	11,969	—	—	4,335	27,650,828
La Sarre	2,397,739	—	—	7,952,515	145,739	6,791	—	—	76,153	10,578,937
Gaspé	850	1,592,410	1,445	5,291,256	19,876	8,269	33,224	2,018,404	—	8,965,734
<b>TOTAL</b>	<b>545,984,745</b>	<b>69,421,489</b>	<b>76,116</b>	<b>80,820,284</b>	<b>904,259</b>	<b>283,692</b>	<b>33,224</b>	<b>2,018,404</b>	<b>1,300,893</b>	<b>700,843,104</b>
<b>POURCENTAGE</b>	<b>77.90%</b>	<b>9.91%</b>	<b>0.01%</b>	<b>11.53%</b>	<b>0.13%</b>	<b>0.04%</b>	<b>0.01%</b>	<b>0.28%</b>		<b>100.00</b>

## **Service de la protection**

Le Service de la Protection de concert avec les associations de protection et quelques concessionnaires et propriétaires forestiers non-associés, assure la protection des forêts contre l'incendie.

Institué en 1924, ce service assure l'application des lois et règlements relatifs à la protection des forêts contre le feu dans tout le Québec. Son champ d'action propre s'étend à 17 districts qui exercent la surveillance des forêts publiques vacantes, de certaines concessions forestières, des réserves cantonales et domaniales et des territoires de colonisation.

Les associations de protection sont des groupements formés de concessionnaires et de propriétaires forestiers, qui se sont prévalus de leur droit de s'unir pour satisfaire avec plus d'efficacité et d'économie aux exigences de la loi qui les oblige à protéger toutes leurs concessions forestières et leurs forêts privées si ces dernières ont 2,000 acres et plus en étendue. Il existe six associations de protection. Les membres assument les frais d'opérations au prorata de la superficie qu'ils doivent protéger mais cinquante pour cent des dépenses encourues pour l'extinction des incendies sont remboursées par le ministère des Terres et Forêts.

Les concessionnaires et propriétaires non-associés, au nombre de 25 en 1966, forment la troisième catégorie ; ils assurent eux-mêmes la protection de leurs bois ; ils ont les mêmes obligations sous ce rapport que les associations.



## Répartition des superficies protégées

Organisme	Nombre d'acres	Pourcentage
<b>SERVICE DE LA PROTECTION</b>	<b>53,653,795</b>	<b>46.9</b>
District No 1 — Amos	5,803,520	
" " 2 — Rouyn	1,769,856	
" " 3 — Hull	1,872,640	
" " 4 — Montréal	2,141,592	
" " 5 — Shawinigan	1,891,546	
" " 6 — Chicoutimi	4,433,920	
" " 7 — Roberval	4,711,288	
" " 8 — Québec	2,894,037	
" " 9 — Rivière-du-Loup	1,923,000	
" " 10 — Rimouski	1,962,348	
" " 12 — Parc des Laurentides	2,397,440	
" " 13 — Chibougamau	10,081,024	
" " 15 — Sept-Iles	3,285,760	
" " 16 — New Carlisle	820,480	
" " 20 — Val d'Or	3,463,680	
" " 21 — La Sarre	3,890,624	
" " 23 — Gaspé	311,040	
<b>ASSOCIATIONS DE PROTECTION</b>	<b>56,486,898</b>	<b>49.3</b>
Association de Protection des Forêts du Saint-Maurice	9,566,771	
Association de Protection forestière Gatineau	11,169,280	
Association de Protection des Forêts de l'Outaouais	6,061,920	
Association de Protection forestière Price Ltée	5,730,189	
Association Gaspésienne de Protection des Forêts Ltée	5,381,052	
Association Protectrice des Forêts Laurentiennes Ltée	18,577,686	
<b>CONCESSIONNAIRES ET PROPRIÉTAIRES NON-ASSOCIÉS (25)</b>	<b>4,381,061</b>	<b>3.8</b>
<b>TOTAL</b>	<b>114,521,754 (*)</b>	<b>100.0</b>

(\*) Cette superficie de 114,521,754 acres équivaut à quelque 178,940 milles carrés.

## Personnel affecté à la protection des forêts

	Inspec- teurs	Gardes- feu	Sous- gardes- feu	Emetteurs de permis de cir- culation	Auxiliaires	
					Inspec- teurs	Gardes- feu
<b>SERVICE DE LA PROTECTION</b>						
Bureau-chef	30	—	—	5	132	173
District No 1	10	55	—	5	31	35
" " 2	4	37	—	34	4	16
" " 3	5	24	1	1	2	20
" " 4	7	22	2	—	—	—
" " 5	3	15	—	4	2	15
" " 6	9	57	—	38	9	89
" " 7	14	51	—	47	18	50
" " 8	7	33	1	7	12	52
" " 9	5	33	1	3	7	11
" " 10	10	76	11	17	18	39
" " 12	15	105	—	18	—	—
" " 13	12	40	—	16	33	84
" " 15	2	30	—	—	3	4
" " 16	8	27	—	—	4	36
" " 20	8	47	—	6	42	20
" " 21	9	44	—	6	12	11
" " 23	2	17	—	—	8	22
<b>Total</b>	<b>160</b>	<b>713</b>	<b>16</b>	<b>207</b>	<b>337</b>	<b>677</b>
<b>ASSOCIATIONS DE PROTECTION</b>						
Ass. P.F. Outaouais	30	45	—	18	—	200
Ass. P.F. St-Maurice	51	164	—	212	129	418
Ass. P.F. Gatineau	45	102	—	95	230	444
Ass. P.F. Prince	14	78	—	51	48	182
Ass. P.F. Gaspésienne	14	128	—	182	98	428
Ass. P.F. Laurentiennes	65	445	—	167	133	511
<b>Total</b>	<b>219</b>	<b>962</b>	<b>—</b>	<b>725</b>	<b>638</b>	<b>2,183</b>
Concessionnaires et propriétaires non-associés	33	126	—	18	19	188
<b>Grand total</b>	<b>412</b>	<b>1,801</b>	<b>16</b>	<b>950</b>	<b>994</b>	<b>3,048</b>

## Équipement de protection

	Tours d'ob- servation	Milles de lignes télé- phoniques	Stations météorolo- giques	Moto- pompes	Boyaux de 1 1/2", lon- guezurs de 100'	Sacs à eau avec gicleur	Réservoirs à eau avec gicleur	Automobiles	Camions	Camions- citernes	Nombre d'appareils radio	Nombre de stations radio
<b>SERVICE DE LA PROTECTION</b>												
Bureau-chef	—	—	—	24	18	12	15	7	2	1	202	1
District No 1	11	1	4	77	1,298	255	508	1	15	1	55	31
" " 2	3	1	3	53	1,025	146	342	9	4	1	15	5
" " 3	2	3	3	51	747	—	279	3	1	—	—	—
" " 4	5	7	3	66	1,012	63	670	—	14	1	—	—
" " 5	6	—	2	26	452	109	152	—	3	1	40	13
" " 6	12	65	5	77	1,121	444	250	—	12	1	33	19
" " 7	16	17	4	79	823	279	269	1	10	1	65	45
" " 8	1	—	11	101	1,603	97	940	1	15	—	2	2
" " 9	1	2	5	52	693	—	668	—	4	1	—	—
" " 10	1	2	7	140	2,560	239	580	—	25	2	1	1
" " 12	17	708	4	77	890	421	251	4	26	1	26	4
" " 13	14	—	3	45	664	60	197	2	6	—	37	14
" " 15	8	—	7	43	400	125	12	—	2	—	34	13
" " 16	—	—	—	36	669	—	465	—	2	1	3	—
" " 20	10	—	3	35	646	173	271	—	5	—	25	5
" " 21	8	1	2	44	739	101	360	1	7	1	24	16
" " 23	—	—	—	32	478	16	138	—	4	—	—	—
<b>Total</b>	<b>115</b>	<b>807</b>	<b>66</b>	<b>1,058</b>	<b>15,838</b>	<b>2,540</b>	<b>6,367</b>	<b>29</b>	<b>157</b>	<b>13</b>	<b>562</b>	<b>169</b>
<b>ASSOCIATION DE PROTECTION</b>												
Ass. P.F. St-Maurice	82	96	17	169	2,856	1,094	287	5	33	12	120	120
Ass. P.F. Gatineau	67	256	22	200	4,228	485	1,003	5	25	—	320	179
Ass. P.F. Outaouais	40	162	5	96	1,536	80	288	4	18	—	119	119
Ass. P.F. Price	26	715	9	110	2,218	892	173	5	6	—	45	37
Ass. Gaspésienne P.F.	28	184	17	84	2,173	—	775	3	34	1	69	69
Ass. P.F. Laurentiennes	125	200	52	336	6,531	918	1,638	3	111	7	320	294
<b>Total</b>	<b>368</b>	<b>1,613</b>	<b>122</b>	<b>995</b>	<b>19,542</b>	<b>3,469</b>	<b>4,164</b>	<b>25</b>	<b>227</b>	<b>20</b>	<b>993</b>	<b>818</b>
<b>Concessionnaires et proprié- taires non-associés</b>	<b>20</b>	<b>515</b>	<b>6</b>	<b>97</b>	<b>963</b>	<b>241</b>	<b>450</b>	<b>55</b>	<b>64</b>	<b>8</b>	<b>20</b>	<b>7</b>
<b>Grand total</b>	<b>503</b>	<b>2,935</b>	<b>194</b>	<b>2,150</b>	<b>36,343</b>	<b>6,250</b>	<b>10,981</b>	<b>109</b>	<b>448</b>	<b>41</b>	<b>1,575</b>	<b>994</b>

## **Travail accompli**

Les tâches du personnel préposé à la protection, dans les trois groupes qui se partagent cette responsabilité, comprennent l'aménagement et l'entretien des moyens de transport, des camps et autres bâtisses ; le maintien en bon état de l'outillage et de l'équipement ; l'exécution de patrouilles aériennes et terrestres ; la lutte contre les incendies ; la surveillance dans les tours d'observation ; le contrôle du brûlage des abatis et autres déchets forestiers, de la circulation en forêt, de la cueillette des *bleuets* (myrtilles) et autres fruits sauvages ; le relevé des observations météorologiques ; le prélèvement d'échantillons d'insectes pour les fins de l'inventaire annuel des insectes forestiers.

Pour accomplir ces tâches, il a fallu au personnel 260,231 hommes-jours de travail. Le personnel a parcouru au total une distance de 6,316,565 milles, utilisant divers moyens de transport, notamment l'automobile, l'avion, les embarcations, etc., a posé 28,575 affiches, défriché ou nettoyé 46,328 chaînes (579 milles) de sentiers ou portages et délivré 8,463 permis de brûlage d'abatis pour une étendue de 14,294 acres, 10,225 permis pour la cueillette de fruits sauvages et un total de 1,097,830 permis de circulation à des voyageurs en forêt.

Il n'est plus possible d'établir le nombre d'hommes-jours pour l'ensemble de ces voyageurs, car beaucoup de ces permis sont donnés pour toute la saison à des gens qui retournent en forêt périodiquement au même endroit. Toutefois, si l'on tient compte des personnes qui ont traversé les parcs du Québec et des personnes qui ont séjourné en forêt pour la cueillette de fruits sauvages, on peut estimer à 15,000,000 le nombre d'hommes-jours de circulation en forêt en 1966.

## **Protection des forêts dans les municipalités rurales**

Le service de la protection s'efforce depuis plusieurs années de persuader les municipalités rurales d'assurer la protection de leurs forêts contre le feu. Depuis 1956, le ministère accorde une aide technique et financière aux municipalités qui s'organisent à cette fin. Une autre étape a été franchie en 1957 par la reconnaissance officielle de la fonction de garde-feu municipal.

Ce contingent de gardes-feu municipaux comprenait en 1966, 300 hommes dans 66 municipalités couvrant une superficie de 629,706 acres de forêt. Treize de ces municipalités ont été appelées, en 1966, à combattre 27 incendies qui ont dévasté 206 acres de forêt et nécessité 809 heures de travail, dont 338 par les gardes-feu municipaux eux-mêmes et 471 par 101 combattants embauchés spécialement pour lutter contre les incendies.

Les 300 gardes-feu municipaux nommés en 1966 ont posé 1,041 affiches de protection et donné 197 permis de brûlage, en vertu desquels on a brûlé 816 acres de déchets forestiers. Ces gardes-feu ont eu 778 contacts avec le public pour fins d'éducation et de publicité en matière de protection des forêts. Notons, enfin, que 36 municipalités ainsi organisées ont reçu 180 visites de responsables du service, préposés à la protection des forêts dans les municipalités rurales.

## **Infractions aux lois et aux règlements**

En 1966, 226 plaintes ont été portées pour des infractions aux lois et aux règlements concernant la protection des forêts contre le feu, dont 82 par le service de la protection, 107 par les associations de protection et 37 par des concessionnaires non-associés. La majorité de ces plaintes ont été portées contre des individus accusés d'avoir fumé illégalement en forêt, d'avoir circulé sans permis, d'avoir allumé des feux d'abatis, soit sans permis, soit avec permis mais sans surveillance, d'avoir négligé des feux de campement, d'avoir brisé des barrières et détérioré des affiches, etc.

Les mesures prises se répartissent comme suit : 124 réprimandes verbales ou écrites, huit remboursements de frais d'extinction pour un montant global de \$278.25, une confiscation de prime de colonisation ; 92 plaintes ont été portées devant un juge de paix et se sont soldées par des amendes totalisant \$845. Une seule plainte n'est pas encore réglée.

## **Éducation populaire**

Le service de la protection a poursuivi en 1966 sa campagne de publicité et d'éducation populaire en matière de conservation des forêts. Tous les moyens de publicité connus ont été mis en œuvre pour faire comprendre au public que la protection des forêts n'incombe pas seulement aux gardes-feu, mais également à chaque citoyen.

C'est ainsi que le service a fait une distribution de nombreux dépliants et fascicules sur la protection des forêts. Il a également participé aux expositions régionales de Val d'Or, de Rouyn-Noranda et de Trois-Rivières, aux expositions industrielles et commerciales de Baie-Comeau, de Hull, de Rivière-du-Loup, de Mont-Joli, de Sept-Iles, de Trois-Pistoles et de Cowansville, aux expositions régionales, industrielles et commerciales de Jonquière, de Causapscal, de La Sarre, d'Amos, de Chicoutimi, de Roberval, de Victoriaville et de Matane ; à Montréal, au Salon du Sportif, au Salon National de l'Agriculture, au Salon des Sports d'Hiver, à l'exposition Camping et Famille au Centre Paul Sauvé ; à Québec, au Salon des Sports du Centre d'Achat Place Fleur de Lys, au Pavillon Pollack de l'Université Laval, lors de la semaine des sciences forestières, et à l'Exposition provinciale ; enfin à l'exposition de *Forest Industries Equipment* à Ottawa. Le service de la protection avait aussi un char allégorique dans les deux défilés du carnaval d'hiver de Québec ainsi que dans le défilé de la Saint-Jean-Baptiste à Val d'Or.

Pour fins d'éducation et de publicité en matière de protection forestière, on emploie le cinéma depuis de nombreuses années. On a compté une assistance de 32,616 personnes aux 310 représentations cinématographiques présentées dans des salles publiques, des écoles, des centres récréatifs, des colonies de vacances, des réunions d'associations de clubs de chasse et pêche, etc., dans plusieurs régions du Québec, en particulier dans celles des Cantons de l'Est, de Gatineau, de Chicoutimi, du Lac St-Jean et de Chibougamau. A noter enfin que des films ont aussi été présentés par d'autres groupes de protection forestière dans différentes régions.

Le personnel du service de la protection et celui de certaines autres sociétés ont posé 28,575 affiches pour inviter les gens à la prudence. À ce sujet, plusieurs panneaux-réclame de 10 pieds par 20 pieds sont placés en bordure des routes nationales à l'entrée de la forêt, pour attirer l'attention des gens sur la conservation de nos ressources forestières.

La Société Radio-Canada et la plupart des autres postes de radio et de télévision du Québec ont encore gracieusement prêté leur concours pour la diffusion d'appels au public durant les périodes d'alerte. L'Association Forestière Québécoise et la *Canadian Forestry Association* ont également conclu des ententes avec les postes de radio et de télévision pour diffuser des messages de conservation. Les postes de télévision ont continué à prêter leur concours pour la présentation de films d'une minute, préparés conjointement par le service de la protection et l'Office du Film du Québec et ayant trait aux permis de circulation, aux feux de campements, aux feux pour chasser les moustiques, aux précautions à prendre lorsqu'on fume en forêt, à l'équipement de protection à placer dans les camps de villégiature ainsi qu'au nettoyage à faire aux abords de ces camps.

La presse a aussi généreusement contribué à tenir le public en éveil par la publication d'articles sur la protection des forêts, de comptes rendus de la situation durant la saison des feux, d'appels au public durant les périodes d'alerte.

## **Entraînement du personnel**

L'école de protection des forêts, située à la station forestière de Duchesnay, comté de Portneuf, a admis en 1966 un total de 84 élèves à ses deux cours d'études, soit 42 à son cours régulier de huit semaines, au printemps, et 42 également à son cours abrégé de trois semaines, à l'automne. Des 42 élèves du cours régulier, 24 étaient des employés du ministère des Terres et Forêts, 14 étaient à l'emploi des associations de protection des forêts ou des compagnies forestières et les quatre autres n'avaient pas d'emploi. Ce cours comportait un total de 254 heures d'enseignement, soit 140 heures de cours théoriques et 114 heures de travaux pratiques. Quarante élèves de cette dix-neuvième promotion ont réussi à décrocher leur diplôme, soit 17 avec très grande distinction, 15 avec grande distinction, cinq avec distinction et trois avec succès. Des 42 élèves du cours abrégé, 26 étaient des employés du ministère des Terres et Forêts et les 16 autres étaient à l'emploi des associations de protection des forêts ou des compagnies forestières. Ce cours comportait un total de 110 heures d'enseigne-

ment, soit 64 heures de cours théoriques et 48 heures de travaux pratiques. Depuis sa fondation en 1947, cette école a reçu 1,043 élèves, soit 524 au cours régulier et 519 au cours abrégé.

Au centre d'entraînement de la pépinière de Trécesson (Amos) un cours de perfectionnement de trois jours a été donné à tous les inspecteurs et cadres supérieurs des districts du Nord-Ouest québécois. Des cours d'entraînement d'une journée ont également été organisés au début de la saison de protection dans tous les districts du service de la protection. Depuis plusieurs années, des concours sont organisés parmi les gardes-feu, sur l'emploi, l'entretien et le remisage de l'outillage ainsi que sur la manutention et la mise en marche des motopompes.

### **Arrosage aérien des incendies**

L'arrosage aérien des incendies de forêt s'est poursuivi avec un équipement amélioré. Actuellement, la flotte d'avions-citernes comprend, en plus de ses sept avions de type *Canso*, deux appareils *Beaver*.

Au cours du printemps de 1966, le Gouvernement du Québec a signé un contrat avec la compagnie Canadair de Montréal pour la fabrication de vingt nouveaux avions-citernes, qui remplaceront éventuellement les avions du type *Canso*. Ces nouveaux appareils pourront transporter jusqu'à 1,200 gallons d'eau chacun et auront un plus grand champ d'action. Le premier de ces appareils devait être livré en mai 1968 et le dernier en 1970.

**Nombre d'heures de vol, de sorties, d'éjections et de gallons d'eau déversés par les avions CANSO en 1966**

Mois	Heures de vol		Sorties		Ejections d'eau		Gallons d'eau déversés	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Mai	71 h. 30 m.	13.0	32	16.3	268	11.5	214,400	11.5
Juin	122 h. 20 m.	22.2	43	21.8	436	18.6	348,800	18.6
Juillet	275 h. 25 m.	49.9	93	47.2	1,339	57.2	1,071,200	57.2
Août	9 h. 25 m.	1.7	3	1.5	30	1.3	24,000	1.3
Septembre	—	—	—	—	—	—	—	—
Octobre	71 h. 45 m.	13.0	25	12.7	267	11.4	213,600	11.4
Novembre	1 h.	0.2	1	0.5	—	—	—	—
<b>Total</b>	<b>551 h. 25 m.</b>	<b>100.0</b>	<b>197</b>	<b>100.0</b>	<b>2,340</b>	<b>100.0</b>	<b>1,872,000</b>	<b>100.0</b>

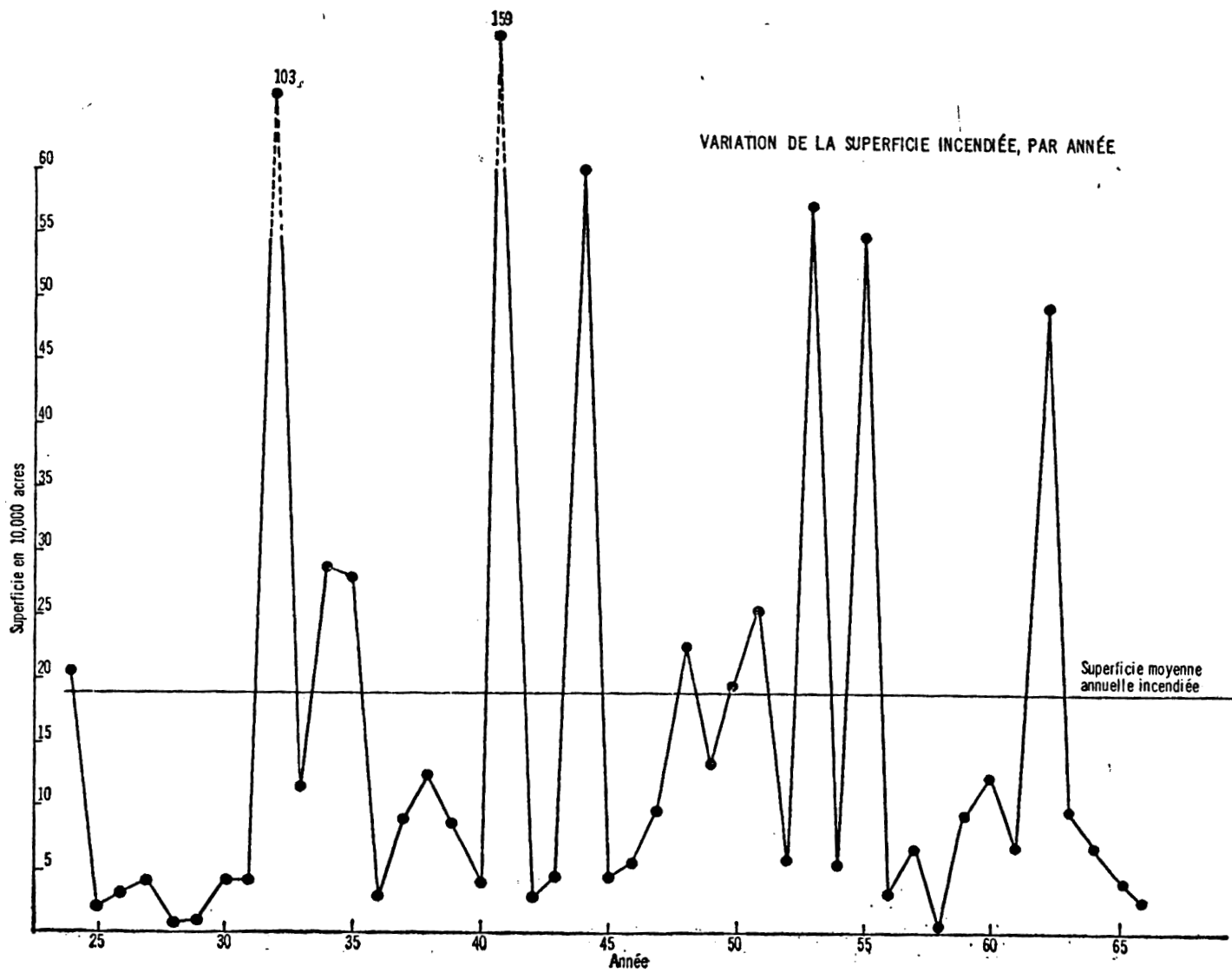


La contribution de l'aviation à la lutte contre les feux de forêt ne se limite pas à l'arrosage aérien. Depuis plusieurs années en effet, des avions sont de plus en plus employés pour transporter la main-d'œuvre et le matériel, effectuer des patrouilles aériennes pour les fins de la découverte et de la reconnaissance des incendies, etc.

## **Incendies forestiers**

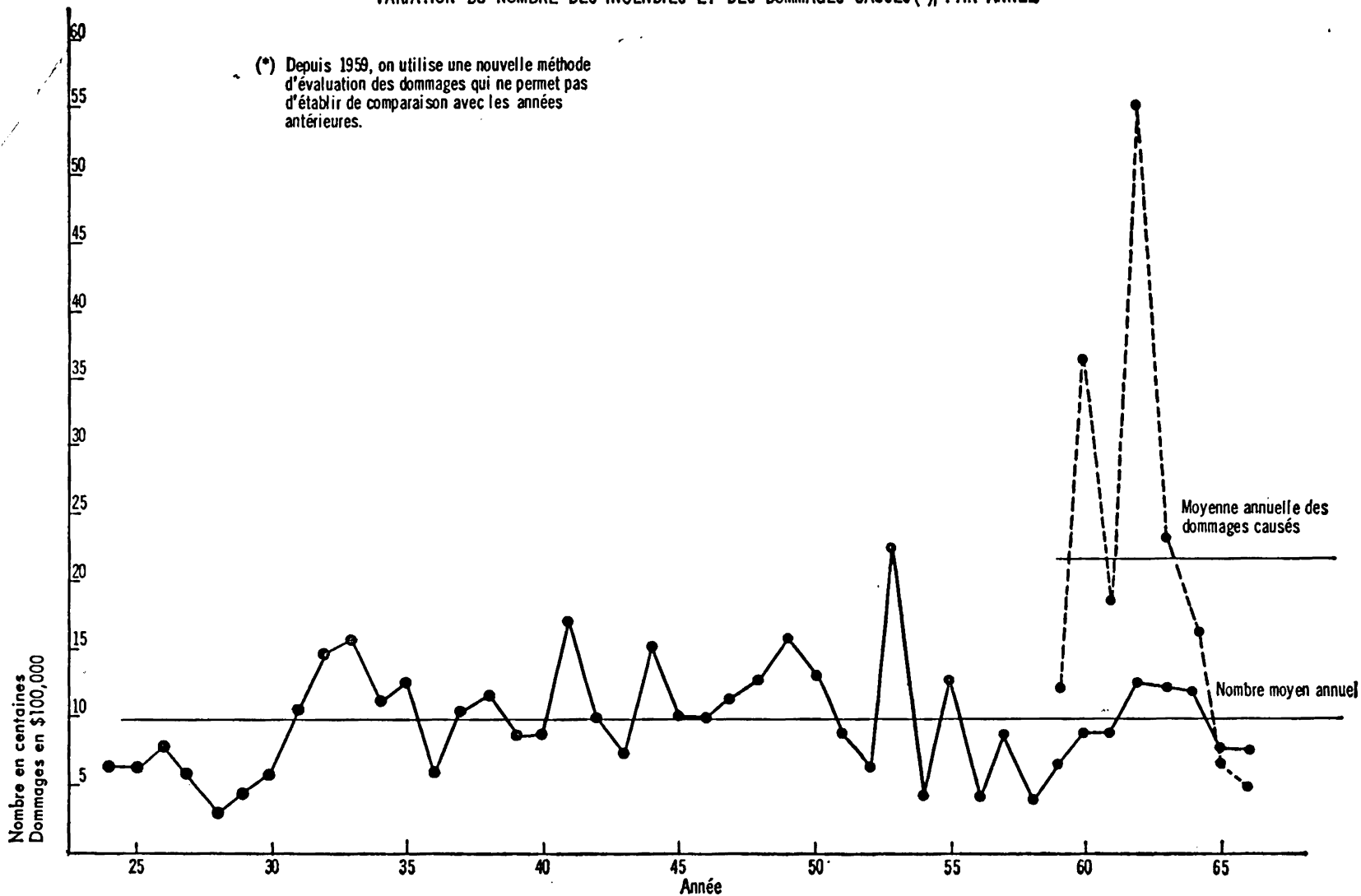
Sous le rapport des incendies en forêt et de la superficie incendiée en 1966, le Québec a connu la saison la moins désastreuse depuis plusieurs années. Il y a eu néanmoins 732 feux et une superficie brûlée de 20,451 acres.

C'est sur le territoire de l'Association protectrice des forêts laurentiennes Itée que se sont produits les quatre plus gros feux de la saison, dont deux dans le bassin de la rivière Sault-au-Cochon, qui ont dévasté respectivement 8,576 et 1,664 acres de forêt, et deux dans le bassin de la rivière Marguerite de Clarke-City, qui ont ravagé respectivement 4,057 et 1,750 acres de forêt.

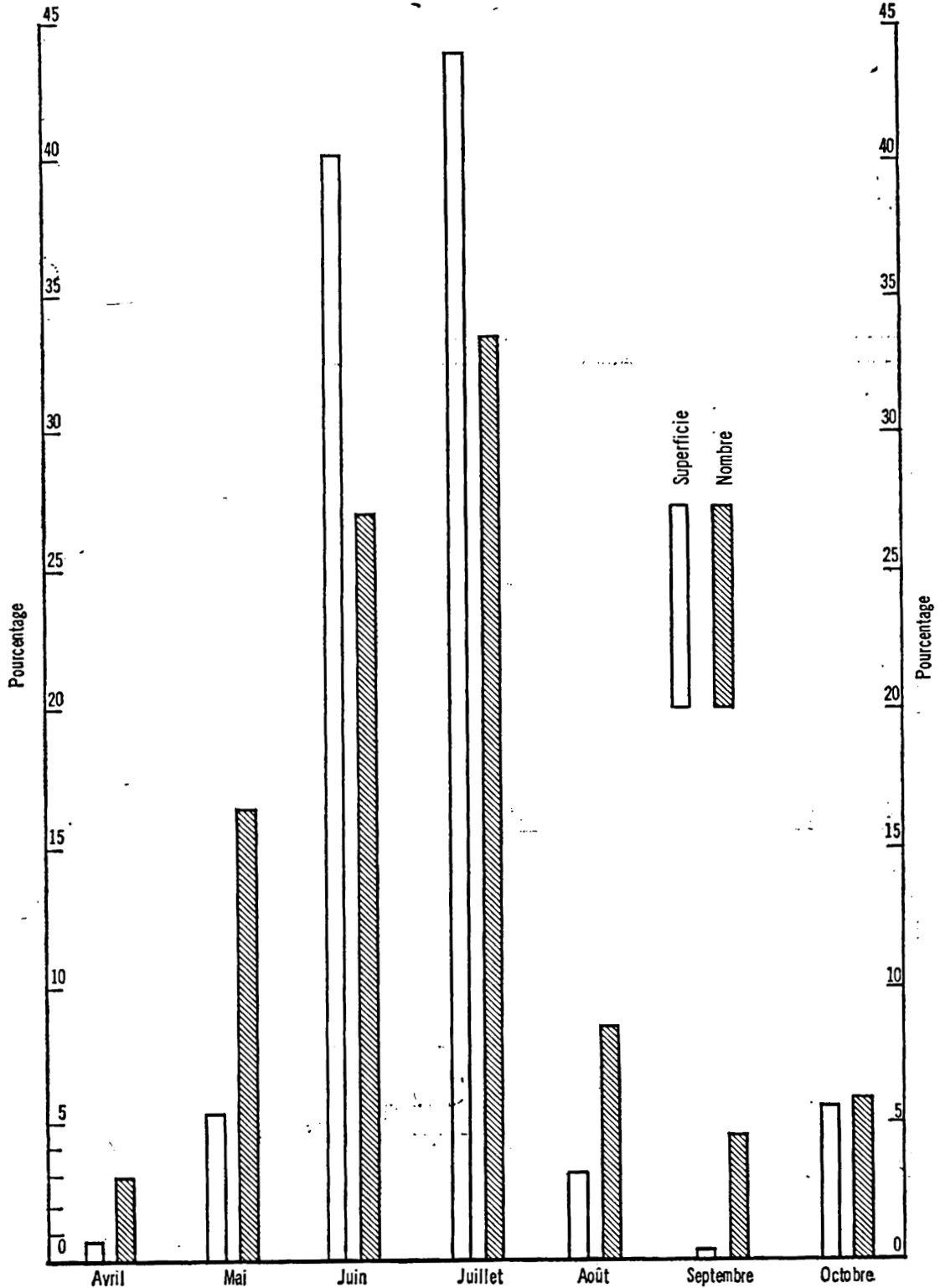


# VARIATION DU NOMBRE DES INCENDIES ET DES DOMMAGES CAUSÉS (\*), PAR ANNÉE

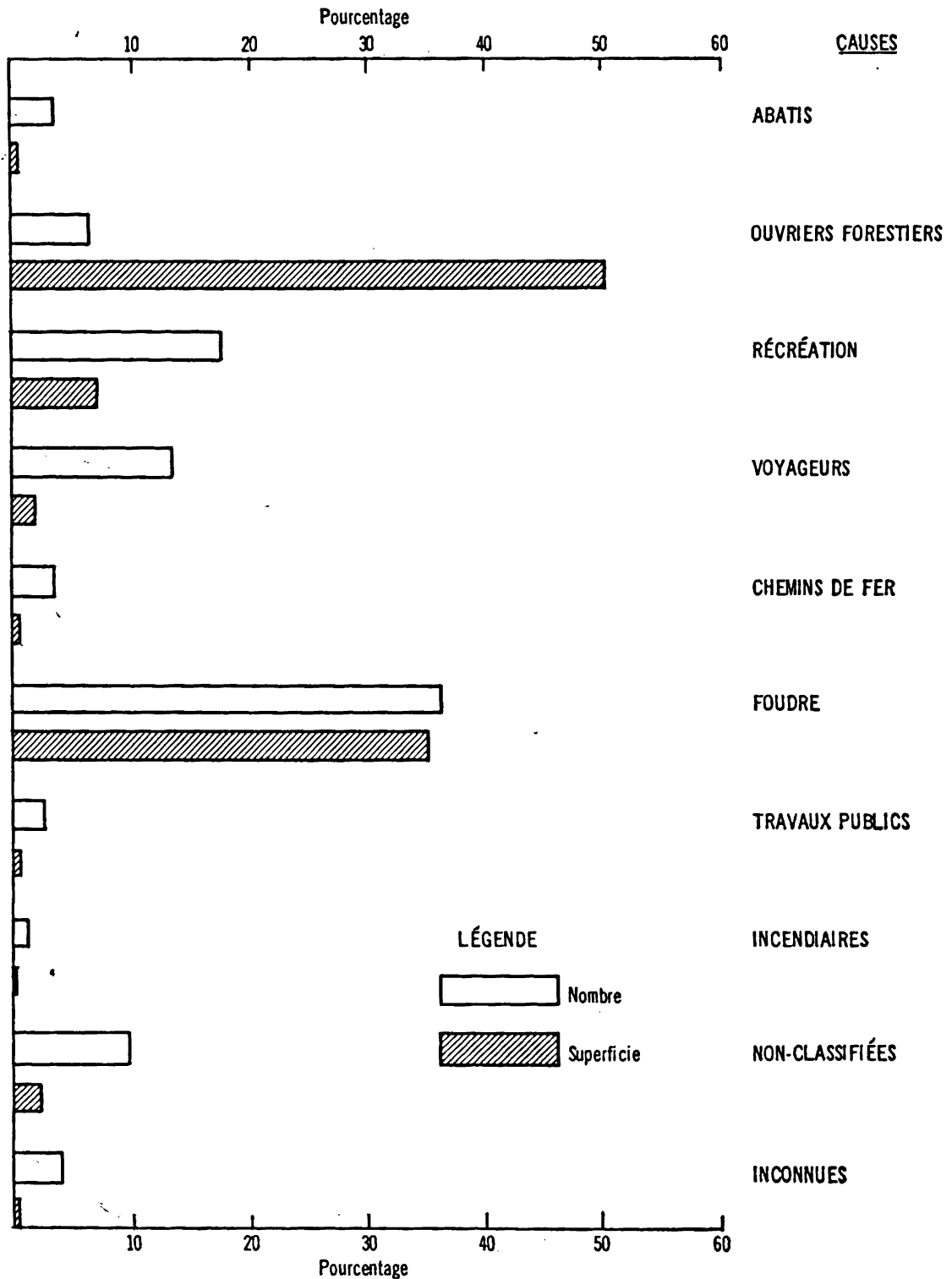
(\*) Depuis 1959, on utilise une nouvelle méthode d'évaluation des dommages qui ne permet pas d'établir de comparaison avec les années antérieures.



RÉPARTITION DU NOMBRE ET DE LA SUPERFICIE  
DES INCENDIES PAR MOIS EN 1966



# RÉPARTITION DU NOMBRE ET DE LA SUPERFICIE INCENDIÉE PAR CAUSES



Une autre classification des causes d'incendies indique qu'en 1966, les fumeurs sont à l'origine de 151 feux ; les pêcheurs et chasseurs viennent ensuite avec 98.

Le montant global des dommages causés par les feux de forêt s'élève en 1966 à \$462,977. Cette somme comprend du matériel détruit pour un montant de \$161,116, soit des bâtisses et dépôts pour un montant de \$9,500, du matériel et des provisions pour \$3,400 et des bois empilés pour \$148,216. Ajoutons que ces feux ont détruit, en 1966, 19,979 cordes de bois debout, soit 19,293 cordes de bois résineux et 686 cordes de bois feuillus, ainsi que 9,722 cordes de bois empilés, soit 9,576 cordes de bois résineux et 146 cordes de bois feuillus.

## **Entomologie forestière**

Dans le domaine de la lutte contre les insectes forestiers, le service a réalisé, au cours de l'exercice 1966/67, un projet d'inventaire aérien et terrestre des peuplements de pin gris menacés par la mouche à scie du pin gris de Swaine, en prévision des arrosages aériens qui seront effectués. Comme par les années passées, il a poursuivi l'inventaire annuel des insectes forestiers du Québec et a fait un relevé des dommages causés par les insectes.

### **Lutte contre les insectes forestiers**

Quelque 17,000 milles carrés de forêt ont été l'objet d'un inventaire entomologique sur la mouche à scie du pin gris. L'inventaire terrestre a consisté à établir, dans 44 aires d'études de cinq arbres chacune, le pourcentage de défoliation du pin gris et le nombre de masses d'œufs de la mouche à scie du pin gris de Swaine par arbre.

Les résultats de cet inventaire ont permis de constater que, dans l'ensemble des secteurs inventoriés, cette infestation couvrait une superficie globale de 197,190 acres.

Le service a aussi effectué en 1966 un inventaire spécial afin de déterminer l'étendue des dommages causés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans les plantations de Consolidated-Bathurst limitée, près de Grand'Mère.

Le service a apporté son appui aux membres de l'association de la vallée de la Rouge pour les aider à protéger leurs plantations contre la mouche à scie de Leconte. À cette fin, des techniciens ont été chargés de faire une inspection entomologique de ces plantations et une assistance a été offerte aux propriétaires de celles qui étaient gravement infestées par l'insecte. Cette assistance a consisté à fournir des motopompes et des insecticides à tous les propriétaires-plantateurs qui étaient intéressés à faire l'arrosage de leurs plantations. Au total, 27 plantations, composées de quelque 403,300 plants de pin rouge ou de pin gris, ont ainsi été visitées.

## **Inventaire annuel des insectes forestiers**

Le bureau d'entomologie poursuit depuis 1938 un inventaire des insectes forestiers du Québec, avec la collaboration des gardes-feu du service de la protection, des associations de protection forestière et des employés des compagnies forestières. Tous ces collaborateurs font la collection d'échantillons d'insectes dans leurs territoires respectifs, suivant une méthode uniforme. Ces échantillons sont adressés pour fin d'identification, au laboratoire du bureau d'entomologie, situé à la station forestière de Duchesnay, comté de Portneuf.

En 1966, 882 collectionneurs d'insectes ont ainsi expédié à Duchesnay un total de 9,603 échantillons renfermant 42,628 spécimens d'insectes.

## **Relevé des dommages causés par les insectes forestiers**

Comme par les années passées, le bureau d'entomologie a fait, en 1966, un relevé des dommages causés par les insectes forestiers. Des observations ont été effectuées dans 581 aires d'études.

Le relevé de dommages a permis de constater que la mouche à scie du pin gris de Swaine, la petite mineuse du bouleau, la mouche à scie du mélèze, la chenille à tente des forêts et le porte-case du bouleau ont constitué les principales espèces d'insectes qui ont infesté les forêts du Québec en 1966. D'autres espèces d'insectes, telles que la mouche à scie de Leconte, la tordeuse des bourgeons de l'épinette, la chenille à tente d'Amérique, le puceron lanigère du sapin, etc., ont présenté ici et là des foyers d'infestation.

## Coût de la protection des forêts en 1966

Description	Service de la protection	Associations, concessionnaires et propriétaires non-associés	Total
<b>Salaires :</b>			
Permanents	\$ 905,795.91	\$ 704,151.75	\$1,609,947.66
Saisonniers et temporaires	818,118.52	1,390,381.97	2,209,500.49
Travaux d'amélioration	245,148.76	244,741.04	489,889.80
Outillage et équipement	350,429.51	454,310.34	480,739.85
Extinction des incendies	338,206.00	473,938.33	812,144.33
Dépenses de voyages	279,243.86	106,845.83	386,089.69
Dépenses diverses	771,395.95	493,527.56	1,264,923.51
Total	\$3,709,338.51	\$3,867,896.82	\$7,577,235.33
Remboursements	—	\$ 881,570.44	\$ 881,570.44
<b>Grand total</b>	<b>\$3,709,338.51</b>	<b>\$2,986,326.38</b>	<b>\$6,695,664.89</b>

Les divers groupes de protection forestière du Québec ont déboursé un montant global de \$6,695,664.89. Le coût moyen de la protection des forêts s'est donc établi à une moyenne de 5.85 cents par acre ou de 37.42 dollars par mille carré. À eux seuls, les coûts d'extinction s'élèvent à une moyenne de 0.49 cent par acre ou de 3.17 dollars par mille carré.



## Service de l'aménagement forestier

Le service de l'aménagement forestier est responsable du bon aménagement du domaine forestier du Québec d'une superficie de près de 300,000 milles carrés qui se répartissent ainsi : concessions forestières, terrains publics vacants, réserves cantonales forestières et forêts domaniales. Les forêts publiques sont actuellement divisées en 569 zones d'aménagement.

Le service de l'aménagement forestier comprend les divisions suivantes : plans d'aménagement, contrôle d'aménagement et comptabilité des forêts.

Au cours de l'année 1966/67, le service a vérifié les plans d'aménagement suivants :

Concessionnaires	Superficie (milles carrés)
Cie Internationale de Papier du Canada	985
Dominion Ayers Limited	300
Domtar Limited	710
J. R. Lumber Company Limited	50
Richardson Company Limited, James	206
TOTAL :	<u>2,251</u>

Au cours de la même année, les plans d'aménagement couvrant les zones suivantes ont été déposés et feront l'objet d'une vérification en 1967/68 :

Concessionnaires	Milles carrés
Anglo-Canadian Pulp & Paper Mills, Ltd.	169
Bonneau & Fils Ltée, J.A.	47
Booth Lumber Limited	1,161
Chibougamau Lumber Limited	92
Cie Internationale de Papier du Canada	2,720
Compagnie Price Limitée (Betsiamites), La	1,207
Compagnie Price Limitée (Péribonca), La	3,132
Consolidated Paper Corporation Limited	359
Consolidated Paper Corporation Limited	227
Cossette Inc., J.J.	50
Cumyn & Company Limited	2
D'Auteuil Lumber Company Limited, The	9
Didier, Ferdinand	22
Dionne & Dionne Enr.,	50
Domtar Limited (Sault-au-Mouton)	112
Eddy Company, The E.B.	1,253

<i>Concessionnaires</i>	<i>Milles carrés</i>
Fonteneau Inc.	68
Forest Industries Limited	50
Gagnon & Frères de Roberval Limitée	230
Gagnon & Frères de Roberval Limitée	31
Gillies Bros & Co. Ltd.	739
Gohier, Édouard Limitée	75
Gonthier & Frères Inc.	50
Gulf Pulp & Paper Company	927
Howard Bienvenue Inc.	150
Howard Smith Paper Mills Limited	21
Industries Alarie de Malartic Ltée, Les	50
Jean, Sarto	50
Marsouins Lumber Company	73
Matapédia Company Limited	44
Mc Gibbon & Sons Limited, A.D.	12
McGillivray Lake Lumber Limited	29
Paradis & Fils Limitée	280
Produits Forestiers Dufresne Inc.	50
Quebec Hardwoods Inc.	45
Quebec North Shore Paper Company	4,417
Racine, Robert	50
Saucier Limitée, Gérard	50
Seale Succession de Joseph Edgar	6
Soucy Inc., J.O.	16
Saint-Lawrence Corporation Limited	327
Syndicat Forestier de Saint-Alexis-des-Monts, Le	13
TOTAL :	<u>18,465</u>

## Études dendrométriques

Des études dendrométriques ont été faites dans la forêt domaniale du Saguenay en vue de corriger la possibilité de coupe déjà calculée pour cette zone d'aménagement.

En 1966/67, le service de l'aménagement forestier a reçu et étudié 142 rapports avant-coupe comportant 1,485 demandes de permis d'exploitation.

Au cours de la même année (1966/67), le service a reçu 126 rapports après-coupe. L'étude de ces rapports permet d'établir des statistiques sur les superficies et les volumes de coupe et de s'assurer que les exploitations ont été faites suivant les conditions explicitées dans le permis.

Au cours de l'année, le service a fourni des données sur les territoires suivants : forêt domaniale du Saguenay,

projet de forêt : riv. Malbaie et riv. Anse St-Jean,

réserves cantonales des comtés de l'islet et de Montmagny,  
forêt domaniale de Matane,  
section de la Rive nord de la Gaspésie,  
région de Saint-Félicien,  
région de la Malbaie,  
région de Forestville,  
partie du Bassin de la rivière des Outaouais,  
région de l'est de l'Abitibi.

Le service a mis à la disposition d'ingénieurs forestiers de la pratique privée la documentation nécessaire à la préparation de certains travaux accordés par d'autres services du ministère des Terres et Forêts.

# Service de l'inventaire forestier

## Introduction

Les instructions générales techniques pour l'exécution des inventaires sur les terrains de l'État furent révisées de façon, entre autres, à introduire une méthode de classification sur pied des tiges feuillues, la nouvelle appellation des strates forestières et la notion des « classes de structure ».

La méthode de classification sur pied des tiges feuillues veut que celles-ci soient notées suivant quatre classes de qualité, lesquelles peuvent être différenciées d'après les défauts extérieurs de la tige.

La nouvelle appellation des strates forestières, tout en s'inspirant des connaissances actuelles des types écologiques, consiste à identifier la qualité du site par les essences forestières dominantes qu'on y trouve, en y ajoutant, s'il y a lieu, les noms des plantes caractéristiques de la végétation inférieure. Cette stratification tend à différencier les peuplements suivant leur rendement. Largement inspirée des "cutting classes" d'origine norvégienne, la stratification du peuplement, suivant la distribution du nombre de tiges par classes déterminées au moyen du diamètre et du diamètre moyen, a fait l'objet de l'établissement d'un système fondé sur la notion de « classe de structure ». Ces classes de structure furent conçues pour remplacer avantageusement les classes d'âge lors de l'inventaire et de l'exploitation.

Ces nouveaux éléments ont apporté des modifications importantes en ce qui a trait, entre autres, au programme mécanographique de compilation des inventaires. Ces modifications furent faites en collaboration avec le personnel technique du centre de traitement électronique des données du ministère des Finances.

Nous avons également publié un manuel intitulé *Tarifs de cubage généraux, édition provisoire*.

## Travaux d'inventaire forestier

L'exécution du programme d'inventaire du service fut confiée à des ingénieurs forestiers de la pratique privée. Toutefois, afin d'obtenir des données précises, le service a exercé un contrôle au moyen de multiples vérifications, tant au bureau que sur le terrain.

Au cours de l'année, le service a répondu aux besoins les plus urgents du ministère. Les travaux ont couvert 27,960 milles carrés, dont 15,250 comme inventaire de reconnaissance et 12,710 milles carrés comme inventaire destiné à des fins d'aménagement.

Ces travaux ont comporté l'établissement de plus de 9,340 parcelles-échantillons, dont 6,675 d'un dixième d'acre et 2,665 d'un cinquième d'acre. Parmi

cette dernière catégorie, la classification sur pied des essences feuillues fut effectuée sur 1,400 parcelles. Le Tableau "A" présenté ci-après indique la répartition géographique de ces travaux.

## Projets spéciaux

De plus, le service a assuré l'exécution de deux projets A.R.D.A., à savoir l'Inventaire canadien des terres, section des forêts, et l'Inventaire de la forêt rurale, en Gaspésie.

L'*Inventaire canadien des terres* consistait dans la poursuite des études phytosociologiques, pédologiques et dendrométriques nécessaires à la cartographie du potentiel forestier d'un secteur du sud-ouest québécois. Nous avons établi quelque deux cents relevés complets et cinquante « transects » (méthode systématique d'inventaire forestier) dans le même secteur, complété la cartographie du feuillet 31G à l'échelle de 1:250,000, soit une superficie approximative de 3,800 milles carrés, et effectué la photo-interprétation et la restitution photographique de quelque 9,100 milles carrés de forêt en Gaspésie.

Le projet *Inventaire de la forêt rurale* a consisté à exécuter la photo-interprétation de 2,540 milles carrés de forêt en Gaspésie et à commencer la compilation de ces données.

## Compilations

Les inventaires forestiers sont compilés par les ordinateurs au centre de traitement électronique des données du ministère des Finances. Une cellule de programmation du centre est affectée aux besoins du service de l'inventaire forestier, sous la direction de la « Division du traitement des données ».

La compilation de 6,437 parcelles-échantillons et d'une superficie de 25,232 milles carrés a résulté en vingt-sept rapports d'inventaire différents. Le Tableau B donne le sommaire des compilations par district.

**Tableau A**  
**Sommaire des travaux d'inventaire forestier en 1966/67**

Régions	Interprétation (mi. ca.)	Echantillonnage en forêt	
		Superficie (mi. ca.)	Parcelles- échantillons
<i>Inventaire d'aménagement</i>			
Abitibi	600	900	825
Albanel-Mistassini	5,000	5,000	2,580
— Bas du Fleuve et Estrie	1,200	1,200	600
Autres, dont la forêt rurale	3,910	3,070	2,985
<i>Inventaire de reconnaissance</i>			
Basse Côte Nord	3,000	—	—
Rivière Manouane	—	4,850	500
Région des Feuillus	7,400	7,400	1,850
	21,110	22,420	9,340

**Tableau B**  
**Compilations par districts en 1966/67**

Districts	Nombre de parcelles- échantillons	Aire (mi. ca.)
Amos	— (1)	117
Rouyn	— (2)	130
Roberval	276	— (3)
Rimouski	105	52
Hauterive	2,465	6,911
Chibougamau	1,743	1,565
Matane	487	226
Sept-Îles	684 (4)	16,123 (4)
Val d'Or	587	108
	6,347	25,232

(1) Les parcelles-échantillons de ce district sont comprises dans celles de Chibougamau.

(2) Les parcelles-échantillons de ce district sont comprises dans celles de Val d'Or.

(3) Cette superficie sera compilée en 1967/68.

(4) Inventaire de reconnaissance.

## **Service de la restauration forestière**

Comme son nom l'indique, ce service a pour tâche de réparer et de reconstituer les forêts par des traitements sylvicoles et des travaux de reboisement.

Le travail de restauration est concentré dans les terrains forestiers marginaux, c'est-à-dire situés en bordure des paroisses agricoles et de colonisation. Il contribue non seulement à enrichir le territoire, mais aussi à pallier le chômage dans les régions économiquement déshéritées.

Le service comporte quatre divisions désignées de la façon suivante :

I — Pépinières et reboisement

II — Plans et projets

III — Travaux sylvicoles

IV — Chemins d'accès en forêt.

L'élaboration et la réalisation des projets A.R.D.A., exécutés par le ministère, sont également sous la juridiction de ce service.

### **I — Pépinières et reboisement**

Le service dispose de vingt-quatre pépinières forestières distribuées à travers la province. Cinq de celles-ci sont classées comme pépinières principales où l'on produit des plants (semis) à partir de la graine. Dans les dix-neuf autres, appelées parfois secondaires, parfois volantes, les plants qu'on y cultive proviennent de semis produits dans les pépinières principales.

L'emploi extensif des moyens modernes de contrôle des mauvaises herbes et des agents pathogènes (herbicides et fongicides), l'utilisation généralisée des fertilisants liquides et solides, ainsi que la mécanisation, ont permis de doubler les stocks en pépinières, en réduisant les coûts de production à l'unité.

Sous la direction du service, plus de sept millions de plants ont été utilisés dans des travaux de reboisement. La responsabilité de l'exécution de ces travaux était répartie comme suit :

— Le personnel des divisions territoriales pour les reboisements sur les terres publiques.

(plus de deux millions de plants)

— Le service de la forêt rurale pour les reboisements sur les terrains privés.

(près de cinq millions de plants)

— L'Association de la Vallée de la Rouge pour les reboisements sur les terrains privés dans cette région.  
(0.5 million de plants)

Dans un but expérimental et suivant les prescriptions du plan général de reboisement, des travaux de scarification furent effectués dans un vieux brûlis afin de connaître les effets de cette pratique sur la reprise et le développement des plants.

## **II—Plans et projets**

Avec l'expansion rapide prévue dans tous les champs de son activité, il était devenu urgent, pour le service, d'affecter une partie de son personnel à l'élaboration de ses projets.

Une division des plans et projets fut donc formée au début de l'année 1967, pour répondre à ce besoin.

Un premier mémoire portant sur les travaux de reboisement du printemps 1967 a été préparé, exposant les détails de dix-neuf de ces projets.

Des travaux de scarification ont été envisagés afin de faciliter le reboisement de quelques brûlis dans l'est de Québec. Certains de ces projets ont déjà été réalisés, d'autres le seront au cours des mois à venir.

Des plans ont été dressés pour le reboisement d'immenses brûlis non régénérés faisant partie des terrains en concession forestière.

## **III—Travaux sylvicoles**

Les responsables de cette division procèdent à l'amélioration des peuplements forestiers par des coupes de nettoyage et autres pratiques sylvicoles.

### **Travaux d'amélioration en forêt**

Plusieurs réserves cantonales, cette année, ont été l'objet de coupes de dépressage.

Les peuplements de seconde venue (30 à 40 ans), qu'on y trouve en grande majorité, ont une densité telle que l'essor des tiges d'avenir est ralenti par l'exiguïté de l'espace vital nécessaire à leur plein développement. Il s'agissait de pratiquer des éclaircies, en enlevant les tiges moins prometteuses.

A ces travaux, il faut ajouter :

- a) le nettoyage de superficies forestières improductives en vue de la création de *bleuetières*
- b) l'agrandissement de pépinières
- c) l'aménagement de peuplements pour la production de semences
- d) la construction de chemins donnant accès aux dits peuplements.



## **Camps forestiers**

Les camps forestiers ont été institués il y a quelques années pour fournir du travail aux étudiants des cours secondaires des comtés ruraux.

Ces camps durent de huit à neuf semaines et sont répartis dans tout le Québec. Les travaux qu'on y exécute sont sensiblement les mêmes que ceux qui sont réservés aux ouvriers forestiers. Ils comportent en outre l'aménagement de terrains de récréation en forêt à des endroits soigneusement choisis.

## **IV – Chemins d'accès en forêt**

Au cours de l'exercice 1966/67, le ministère a construit 86 milles de chemins forestiers dans plus de vingt comtés, ce qui porte à 1,200 le nombre de milles de chemins construits jusqu'ici.

## **Programme A.R.D.A.**

En collaboration avec l'administration A.R.D.A., le service de la restauration forestière est parvenu à réaliser de nombreux programmes de reboisement échelonnés à partir de l'amélioration de ses pépinières, la scarification des terrains jusqu'à la plantation à demeure. Par des coupes d'éclaircie ou de dépressage, il a aussi amélioré les conditions de la forêt.

**Sommaire des travaux de reboisement  
exécutés par le ministère des Terres et Forêts  
ou sous sa direction en 1966**

	Nombre de plants (en mille)	Superficie (en acres)
<b>A — Sur les terres publiques :</b>		
1 — Par les districts	2,359	2,458
2 — Par le bureau de sylviculture et de botanique pour fins ex- périmentales	50	50
<b>B — Sur les terrains privés :</b>		
1 — Sous la direction du bureau de renseignements forestiers	4,840	5,378
2 — Sous la direction de l'Associa- tion de la Vallée de la Rouge	524	580

**Reboisement sur les terres publiques  
(1966)**

<i>Districts</i>	<i>Cantons</i>	<i>Nombre de plants (en mille)</i>	<i>Superficie (en acres)</i>
Amos	Berry	471	520
New-Carlisle	Port Daniel et Pabos	151	168
New-Carlisle	Iles-de-la-Madeleine	45	50
Matane	Forêt Domaniale	172	180
Rivière-du-Loup	Auclair, Cabano et Estcourt	225	245
Rimouski	Bédard, Tourelle et Cap-Chat	675	675
Rouyn	Malartic	165	170
Val d'Or	Courville et Dubuisson	170	150
Gaspé	Forêt Domaniale	175	190
La Sarre	Chazel, Lavergne et Clermont	110	110
<b>TOTAL :</b>		<b>2,359</b>	<b>2,458</b>

**Stocks des plants en pépinières  
d'après l'inventaire de l'automne 1966**

<i>Localités</i>	<i>Comtés</i>	<i>Nombre de plants (en mille)</i>		
		<i>Résineux</i>	<i>Feuillus</i>	<i>Total</i>
Berthierville (x)	Berthier	46,904	67	46,971
Clermont	Abitibi-Ouest	473		473
Duchesnay	Portneuf	549		549
Grandes-Piles (x)	Laviolette	53,661	84	53,745
Laterrière	Chicoutimi	323	12	335
Lavernière	Îles-de-la-Madeleine	134	4	138
Macpès	Rimouski	923		923
New-Carlisle (x)	Bonaventure	1,777	21	1,798
Normandin	Roberval	646	9	655
Notre-Dame-du-Nord	Témiscamingue	491	4	495
Saint-Ambroise	Chicoutimi	1,188		1,188
Saint-Louis-du-Haut-Haut	Témiscouata	1,398	2	1,400
Sainte-Luce (x)	Rimouski	1,383		1,383
Saint-Modeste (x)	Rivière-du-Loup	31,159	7	31,166
Sayabec	Matapédia	262	7	269
Sept-Iles	Duplessis	310	10	320
Trécesson	Abitibi-Est	1,362	18	1,380
Baie St-Paul (*)	Charlevoix	81		81
Compton (*)	Sherbrooke	744		744
Mont-Joli (*)	Matane	304		304
Pont-Rouge	Portneuf	838		838
Saint-Pascal (*)	Kamouraska	491		491
Scott (*)	Dorchester	939		939
Victoriaville (*)	Arthabaska	927		927
<b>TOTAL :</b>		<b>145,267</b>	<b>245</b>	<b>146,512</b>

(x) Grandes pépinières.

(\*) Pépinières sous surveillance du bureau de renseignements forestiers.

## Service des forêts domaniales

Le service des forêts domaniales a pris une importance et une expansion considérables depuis sa création en 1965. On pourra voir, ci-après qu'au cours de l'année 1966/67, le volume total exploité sous sa responsabilité a été d'environ 32,000,000 de pieds cubes, soit l'équivalent de 160,000,000 de p.m.p. ou de 375,000 cordes.

Les forêts domaniales sont des réserves forestières d'État qui sont administrées et exploitées suivant des conditions différentes de celles qui régissent les concessions forestières.

Les forêts domaniales peuvent être administrées suivant l'une ou l'autre des façons suivantes :

- 1) *en régie*, c'est-à-dire que le ministère peut les aménager, les protéger et les exploiter en se servant de ses propres employés. Les bois exploités sont alors vendus, au prix du marché, à des industriels.
- 2) *à l'entreprise*, en ce sens : a) que le ministère peut confier les travaux d'inventaire et de protection et même d'exploitation, à des sociétés ou à des entrepreneurs ; b) qu'il peut vendre les bois sur pied à des industriels qui doivent les exploiter sous le contrôle du ministère.
- 3) en vertu de conventions conclues avec des industriels.

Dans les forêts domaniales si les bois vendus ne sont pas encore exploités, il s'agit d'un droit de coupe ou d'une vente de bois sur pied ; si d'autre part, les bois sont déjà coupés, ce sera une vente de bois en grumes ou en copeaux et non un droit de coupe.

L'exploitation de nos forêts, sous le régime des forêts domaniales et en vertu d'une législation et d'une réglementation appropriées, rencontre les objectifs du ministère, c'est-à-dire : l'utilisation optimum des terres à vocation forestière à la fois pour la production de matière ligneuse et pour les autres usages auxquels ces terres peuvent être affectées (utilisation polyvalente).

**Bois exploités dans les forêts domaniales  
du Québec en 1966/67**

<i>For. dom.</i>	<i>Bois de sciage</i>	<i>Bois à pâte</i>	<i>Total</i>
Roberval	6,282,161	3,648,990	9,931,151
Saguenay	1,584,801	959,117	2,543,918
Chibougamau	2,442,262	7,049	2,449,311
Matane	1,789,565	213,028	2,002,593
Cap-Chat	909,575	95,564	1,005,139
Outardes	—	6,032,305	6,032,305
Lac-Édouard	—	—	—
Kipawa	160,617	—	160,617
Gaspé	1,529,731	6,082,634	7,612,365
	14,698,712	17,038,687	31,737,399

NOTE : Les volumes sont exprimés en pieds cubes.

## **Service de la forêt rurale**

Ce service s'occupe de tous les aspects de l'aménagement forestier en milieu rural. Il doit, de plus, venir en aide aux petits propriétaires forestiers en leur fournissant les conseils techniques dont ils ont besoin pour faire un succès de leurs reboisements et entretenir en bon état leurs terres à bois. En collaboration avec le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, il fait l'étude détaillée des lots en vue de leur classification. Il doit dialoguer avec les associations coopératives forestières, aider la Régie des Marchés agricoles et les plans conjoints, présenter des recommandations aux autorités du ministère en vue de la solution des problèmes qui se posent au niveau de l'exploitation ainsi que de la mise en marché de tous les bois produits par les associations coopératives, les syndicats forestiers et les offices de producteurs.

En fin d'avril 1966, une partie du personnel était muté du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation à divers services du ministère des Terres et Forêts.

Voici maintenant le travail exécuté par chacune des quatre divisions du service au cours de l'année.

### **Division des coopératives et de la mise en marché**

Le travail de cette division consiste à aider à résoudre les problèmes des coopératives et des offices de producteurs en ce qui concerne particulièrement le cubage, la mise en marché du bois et les transactions avec les concessionnaires forestiers.

L'élaboration de programmes pour l'action future dans ces domaines a fait l'objet d'études particulières, notamment les projets de réalisation suggérés dans le plan soumis au B.A.E.Q. conjointement avec le ministère, tels les projets de fusion des coopératives forestières.

### **Division de la classification des terres**

Le travail de classification effectué par cette division a pour but de déterminer à quelle fin doit être affectée telle ou telle partie d'une région examinée, c'est-à-dire un lot ou une partie de lot, un canton ou une partie de canton, etc., compte tenu des conditions économiques particulières à cette région.

Au cours de l'année, la division a reçu du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation 677 demandes d'examen de lots, ou parties de lot, situés dans 30 comtés ; 354 de ces demandes ont été soumises à l'examen. De ces terrains

examinés, 65 ont été trouvés propres à la culture. Parmi les 289 autres, quelques-uns ont été jugés convenables pour des fins agricoles à la condition que des travaux de drainage ou d'épierrement y soient effectués au préalable ; les autres ont été déclarés tout à fait impropres à la culture.

La division a également tenu à jour environ 1200 dossiers correspondant à autant de cantons du Québec. La mise à jour consiste à mettre sur le plan les nouvelles subdivisions d'arpentage, les modifications survenues dans le statut des lots et la classification des lots qui ont été examinés.

La division a également travaillé à mettre à jour ses plans de classification. Le travail consiste à réunir en une seule compilation les plans parcellaires de classification de tout canton où il existe un nombre suffisant de lots classifiés pour qu'il vaille la peine de les illustrer en couleur sur un plan d'ensemble à l'échelle du canton.

## **Division de l'aménagement**

Les principaux travaux faits par cette division au cours de l'année peuvent se résumer comme suit :

- Relevé des aires à reboiser dans les comtés de Matapédia, Matane et Gaspé-Nord ; mise en plan de ces relevés et de la cartographie des travaux d'inventaire exécutés dans les comtés de l'Islet, Kamouraska et une partie de Rivière-du-Loup.
- À la demande de l'Office des producteurs de bois de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, calcul d'une possibilité provisoire de coupe de la forêt privée dans le secteur de l'Office.
- Préparation d'un schéma de plan d'aménagement pour les forêts privées.
- Reconnaissance de l'état des peuplements dans le territoire compris entre Témiscouata à Gaspé.
- Mesurage et calcul du taux d'accroissement dans une cinquantaine de places-échantillons permanentes.

## **Division de la vulgarisation**

Cette division remplace l'ancien bureau de renseignements forestiers. Le travail accompli au cours de l'année par la division de la vulgarisation se classe sous plusieurs rubriques.

### **A) Reboisement**

La division a administré sept pépinières secondaires, soit celles de Mont-Joli, Saint-Pascal, Scott, Victoriaville, Compton, Baie Saint-Paul et Pont-Rouge. Elle a étudié 1,357 projets de reboisement, qu'elle a pour la plupart approuvés, et fait



l'examen de 1,267 plantations, les unes de l'année, les autres d'années antérieures. Pour épargner du temps et de l'argent aux bénéficiaires de plants de reboisement — plusieurs ne reboiseraient pas s'il leur fallait aller chercher leurs plants à la pépinière —, la division a organisé des distributions de plants à domicile dans dix de ses seize sections régionales. En 1966, les petits propriétaires forestiers ont planté à demeure quelque 5,404,000 plants de reboisement, dont 4,840,183 conformément à des plans de reboisement préparés par la division, 523,625 préparés par l'intermédiaire de l'Association de la Vallée de la Rouge, et quelque 40,200 autres (sauvageons et plants de pépinière) sans l'assistance des ingénieurs du ministère. Quant aux grands propriétaires forestiers, ils auraient, d'après les chiffres qu'ils nous ont fournis, planté 254,616 arbres.

## **B) Visites**

Pour répondre aux demandes d'assistance technique ou de renseignements qu'ils ont reçues, les ingénieurs de la division ont fait 1,648 visites de terrains.

## **C) Comptabilités forestières**

Avec l'assistance des ingénieurs forestiers de la division, 49 propriétaires ont tenu une comptabilité primaire de terre à bois, 34 une comptabilité d'érablière et 13 une comptabilité d'érablière-terre à bois.

## **D) Rendements à l'entaille**

La division a recueilli des données sur le rendement de 165 érablières réparties dans toute la zone acéricole du Québec. Avec un rendement moyen de 1.445 livres de sucre par entaille, la saison des sucres de 1966 constitue un record de production.

## **E) Education forestière**

Voici une brève énumération des travaux faits par la division dans le domaine de l'éducation.

Sujets éducatifs diffusés par la presse, la radio, la télévision et les revues	51
Causeries devant des organismes intéressés à la forêt	84
Conférences-démonstrations en forêt	12
Journées d'études tenues avec des propriétaires forestiers	163
Participation aux journées agricoles de Thetford	

Préparation et publication du bulletin  
*L'Entaillage des Érables*

Tenue du concours de l'Ordre du mérite  
forestier

Distribution de milliers de feuillets et  
bulletins.

**F) Projet A.R.D.A. 469**  
**(Sylviculture dans les bois de ferme)**

En cette deuxième année d'exécution du projet A.R.D.A. de sylviculture dans les bois de ferme de la région-pilote, la division a porté de 252 à 272 le nombre de conventions signées avec des petits propriétaires forestiers agriculteurs. Des signataires, 39% ont exécuté des travaux sylvicoles en 1966/67. Ces travaux furent comme suit :

Chemins forestiers	22.38 milles
Fossés	1459 pieds
Peuplements améliorés	504.9 acres
Primes gagnées par les exécutants	\$ 18,116.58

**Sections régionales de la division de la vulgarisation**  
**Service de la forêt rurale**

Bureau	Titulaire	Adresse	
Québec	Fernand Côté, i.f.	825, St-Eustache	Québec, Portneuf, Montmorency
Lévis	J.-P. Dubé, i.f.	825, St-Eustache	Lotbinière, Lévis, Nord Dorchester et Bellechasse
La Malbaie	Yvon Mercier, i.f.	C.P. 235, La Malbaie	Charlevoix, Saguenay-Ouest
La Pocatière	P.-H. Ouellet, i.f.	C.P. 394, La Pocatière	Kamouraska, L'Islet, Montmagny
Rivière-du-Loup	Jacques Caron, i.f.	C.P. 340, Rivière-du-Loup	Témiscouata, Rivière-du-Loup
Rimouski	Georges Vranjesevic	C.P. 700, Rimouski	Rimouski, Matane, Matapédia, Gaspé-Nord
New-Carlisle	Lucien Cauchon, i.f.	C.P. 547, New-Carlisle	Gaspé-Sud, Bonaventure
Beauceville	P.-E. Fortin, i.f.	C.P. 100, Beauceville-Ouest	Beauce, Frontenac, Sud Dorchester et Bellechasse
Plessisville	C.-H. Gilbert, i.f.	C.P. 879, Plessisville	Mégantic et Est d'Arthabaska et de Wolfe
East-Angus	Jean Dumoulin, i.f.	220, rue Cookshire, East-Angus	Sherbrooke, Richmond, Stanstead, Compton, Ouest de Wolfe
Drummondville	A.-Côme Lemay, i.f.	Edifice du Gouvernement Provincial, Rue Marchand, Drummondville	Drummondville et Ouest d'Arthabaska
Cowansville	Michel Bélanger, i.f.	200, Boul. d'Avignon, Cowansville	Brôme, Missisquoi, Iberville et comtés à l'ouest Riv. Richelieu
Nicolet	Martial Lafrenière, i.f.	C.P. 848, Nicolet	Nicolet, Yamaska
Shawinigan	Roland Bernaquez, i.f.	C.P. 730, Shawinigan	Champlain, Laviolette, St-Maurice, Trois-Rivières, Maskinongé
Hull	J.-A. Larrivée, i.f.	C.P. 425, Hull	Pontiac, Hull, Papineau, Sud Gatineau
St-Jérôme	Maurice Kirouac, i.f.	St-Jérôme-de-Métabetchouan, Lac St-Jean	Chicoutimi, Lac St-Jean, Roberval, Jonquière et Kénogami

## **Données diverses**

### **Exploitation et mesurage d'arbres en longueur**

Au cours de l'année 1966/67 l'industrie a coupé en longueur d'arbre à l'intérieur des forêts publiques, 8,468,260 tiges, soit : 32,424,387 pieds cubes de bois destinés à la pâte et 49,704,665 pieds mesure de planche, soit 1 x 12 x 12 pour fins de sciage.

Ces bois furent exploités par une quarantaine de concessionnaires ou permissionnaires différents et représentent environ 4.5% du volume total des bois coupés sur les terrains publics.

Pendant l'été, un test de mesurage a été effectué par inventaire des bois debout. Ce test a porté sur un volume de 76,000 pieds cubes compris dans une assiette de coupe d'environ un mille carré. Les bois ont été exploités suivant la méthode ordinaire et les résultats du mesurage ont été comparés à ceux de l'inventaire. La différence entre le volume obtenu par inventaire à 100% et celui obtenu par le mesurage a été établie à 2%.

### **Infractions aux règlements de l'exploitation forestière**

L'exploitant forestier doit faire le nécessaire pour éviter toute perte de bois. Des gardes-forestiers sont chargés de voir à l'observance des règlements de coupe et à rapporter toute infraction commise.

En 1966/67, les amendes imposées par le ministère pour perte ou gaspillage de bois représentent un montant de \$70,217.71.

### **Taxe du fonds d'éducation**

En vertu de l'Article 3b du Chapitre 21 Georges VI, le ministère est autorisé à percevoir une contribution de quinze cents par corde de bois à pâte, coupé sur les terrains privés, sauf sur les terrains des colons et des cultivateurs. C'est ce qui s'appelle la taxe du fonds éducationnel.

Au cours de 1966/67, il a été perçu un montant de \$69,125.97.

### **Érablières**

Au cours de 1966/67, le ministère a délivré 485 permis d'exploitation d'érablières, répartis de la façon suivante :

	Nombre d'exploitants	Superficie totale en acres	Loyer perçu en dollars
Terrains du ministère de l'agriculture et de la colonisation	11	157	127
Réserves cantonales	138	2,757	1,909
Terrains vacants	48	866	526
Concessions forestières	288	5,733	3,948
<b>Total</b>	<b>485</b>	<b>9,513</b>	<b>6,510</b>

Le prix du loyer est fixé sur une base de un cent (\$0.01) l'arbre, avec un minimum de \$5 par permis.

## Scieries

Les propriétaires d'usines de sciage sises sur les terrains publics sont assujettis à un dépôt-garantie de \$100 et à un loyer de terrain annuel d'un minimum de \$40.

Les propriétaires d'usines installées à moins d'un mille des forêts publiques, sont également astreints à verser un dépôt-garantie.

Ces loyers de terrains et de dépôts de garantie ont rapporté une somme de \$8,916.25.

---

# **Les divisions territoriales**

---

Aux fins de l'administration forestière, le territoire de la province est divisé en 18 districts forestiers, d'étendue variable et qui sont identifiés, de façon générale, par le nom de la localité où se trouve le bureau-chef.

Le chef des divisions territoriales agit comme coordonnateur entre le personnel de l'extérieur et les divers divisions et services administratifs. En plus d'avoir la responsabilité de canaliser les directives émanant des directions générales et d'uniformiser leur mise en application, il lui incombe d'évaluer l'urgence des programmes et de déterminer les priorités, après entente avec les directeurs concernés. L'organisation des divisions territoriales doit être telle qu'elles puissent effectivement appliquer les directives et les politiques du ministère.

Le service comporte nécessairement l'étude et la préparation des prévisions budgétaires adéquates.

Au cours de l'exercice qui se termine, le service comptait, répartis dans les 18 entités administratives ou districts, 1891 employés dont 507 fonctionnaires et 304 ouvriers permanents, 694 ouvriers saisonniers et 166 fonctionnaires ou ouvriers occasionnels.

Quatre journées d'études ont été organisées pour les chefs et responsables de district et des cours de perfectionnement d'une semaine ont été donnés aux agents forestiers principaux. Dans chacun des districts, des réunions de même nature ont eu lieu au profit des autres employés.

Les rapports des différents services rattachés aux directions générales reflètent le volume de l'activité des divisions territoriales.

## Divisions territoriales

District	Chef	Adresse
Amos	Roger, R. Roy, i.f.	C.P. 428, Amos.
Rouyn	Arthur Bérubé, i.f.	C.P. 790, Rouyn.
Hull	Michel Bélanger, i.f.	191, rue Principale, Hull.
Montréal	Jean Lebleu, i.f. (par intérim)	407, Boul. St-Laurent, ch. 504, Montréal.
Shawinigan	J.-C. Racine, i.f. (par intérim)	C.P. 730, Shawinigan.
Chicoutimi	Alban Lapointe, i.f.	54 Est, rue Racine, Chicoutimi.
Roberval	Yvon Martin, i.f.	C.P. 98, Roberval.
Québec	Armand Fafard, i.f.	376, rue du Roi, Québec.
Rivière-du-Loup	P.-H. Côté, i.f.	18, rue de la Cour, Rivière-du-Loup.
Rimouski	Romuald Fournier, i.f.	C.P. 700, Rimouski.
Hauterive	Oscar Blais, i.f.	C.P. 70, Hauterive.
Parc des Laurentides	Moïse Verret	376, rue du Roi, Québec.
Chibougamau	Simon Couture, i.f.	C.P. 850, Chibougamau.
Sept-Îles	Jean-Louis Vézina, i.f.	700, Ave Laure, Sept-Îles.
New-Carlisle	Marcel Léveillé, i.f.	C.P. 547, New-Carlisle.
Val d'Or	Gaétan Côté, i.f.	C.P. 998, Val d'Or.
LaSarre	Gaston Côté, i.f.	C.P. 1020, La Sarre.
Gaspé		C.P. 367, Gaspé.
Berthierville	J.-P. Campagna, i.f.	Berthierville. Pépinière provinciale,





---

## **Les services connexes**

---

## **Service d'information**

Le service d'information, au cours de l'exercice 1966/67 a poursuivi son travail en couvrant divers champs d'action. Outre le caractère journalier que prend souvent l'information officielle, celle-ci doit constamment déboucher sur des avenues nouvelles.

### **Personnage symbolique de la forêt**

En 1966, le service d'information du ministère a créé un personnage symbolique de la forêt, "Prosper". Son nom a été choisi pour symboliser la prospérité du Québec qui découle, en grande partie, de l'exploitation de nos forêts.

En collaboration avec Radio-Canada, ce personnage a figuré dans plusieurs émissions de la série intitulée *La Vie qui Bat*.

Prosper, a de plus, rencontré les jeunes 4-H en congrès provincial, à Montréal, en juin 1966. Le bureau de Montréal a préparé, pour sa part, une série de canevas devant servir de drame principal à des contes, bandes illustrées, films, etc.

### **Un court métrage : Présence de la Forêt**

Un film préparé par le service d'information, en collaboration avec l'Office du Film du Québec et réalisé par Charles Desmarteaux, a remporté, en juillet 1966, le deuxième prix du Festival international des films de courts métrages, tenu à Madrid, dans le cadre du congrès mondial du génie forestier. Il y avait plus de 80 films inscrits à ce festival, et « Présence de la Forêt » avait été choisi pour représenter le Canada.

Ce film a connu depuis ce temps une forte audience et des milliers de personnes ont pu le voir au réseau français de Radio-Canada, en septembre 1966.

### **Expo '67**

En ce qui a trait à la section consacrée aux forêts, dans le pavillon du Québec, à l'Expo '67, le service d'information a apporté son concours pour en faire une heureuse présentation.

### **Semaine de la forêt**

Chaque année, depuis 1961, le service d'information organise, en collaboration avec l'Association forestière québécoise et les diverses associations d'industries

et de forestiers, une semaine consacrée aux produits forestiers du Québec. Durant la troisième semaine de septembre 1966, des manifestations de toutes sortes se sont tenues à travers le Québec.

## **Bureau des bois (Montréal)**

De son côté, le bureau des bois, installé à Montréal, a participé à toutes les initiatives du service d'information du ministère. Il a offert une collaboration particulièrement précieuse à l'organisation de la Semaine de la forêt.

Ce bureau répond, de plus, à des milliers de demandes d'information concernant l'industrie forestière et les forêts québécoises.

Ce bureau fait partie du service d'information du ministère depuis le début de 1966.

## **Le contentieux**

L'action du contentieux porte sur toutes les questions juridiques inhérentes à l'administration forestière et territoriale. Le personnel comprend deux avocats et deux notaires. Ces derniers accordent leur collaboration à tous les services du ministère, ils donnent des opinions légales et rédigent un grand nombre de projets d'arrêtés ministériels ainsi que la plupart des actes d'affermage et contrats.

Au cours du présent exercice, le contentieux a continué la révision des actes de fiducie comportant nantissement. Certains dossiers ont été référés au ministère de la Justice.

Tout comme l'année dernière, le contentieux a apporté son concours au service de la comptabilité pour la perception des comptes en souffrance et des arrérages au montant de \$873,818.49 ont été recouvrés. Par contre, à la suite d'enquêtes conduites sur les lieux par les différents chefs de district, on a recommandé l'annulation de comptes jugés irrécouvrables pour un montant de \$14,385.58.

Un membre du personnel a représenté l'Office de Récupération forestière des Bassins des rivières Manicouagan et aux Outardes, à Hauterive, à plusieurs séances de négociations et de conciliation, lors du renouvellement d'une convention collective avec la Fraternité Internationale des Travailleurs de l'Industrie des Pâtes et Papiers.

Enfin, le contentieux a délégué à quelques reprises un représentant à titre d'observateur, devant les tribunaux, à l'audition de certaines causes intéressant soit le ministère directement, soit l'industrie forestière en général.

# Le personnel

Le bureau du personnel qui dirige et coordonne toutes les activités relatives à l'administration du personnel du ministère a vu ses responsabilités augmenter par l'entrée en vigueur des conventions collectives. Ce bureau doit dorénavant s'occuper des relations de travail, des négociations, de l'application et de l'interprétation des conventions collectives.

Comme la plupart des surveillants immédiats n'étaient pas familiers avec les modalités d'un régime syndical, des conférences et cours de perfectionnement furent donnés à travers le Québec. La formation de chefs immédiats compétents demeure la principale préoccupation de ce bureau.

## Effectifs au 31 mars 1967

### Répartition des postes par catégorie d'emploi

#### *Professionnels et Fonctionnaires :*

#### a) FONCTIONNAIRES :

402	Agent d'administration . . . . .	11
403	Agent de bureau principal . . . . .	31
403	Agent de bureau, classe I . . . . .	45
403	Agent de bureau, classe II . . . . .	65
405	Agent forestier principal . . . . .	37
405	Agent forestier, classe I . . . . .	104
405	Agent forestier, classe II . . . . .	299
411	Aide technique . . . . .	11
414	Auxiliaire principal en recherche et information . . . . .	1
414	Auxiliaire en recherche et information . . . . .	1
416	Commis de bureau . . . . .	38
417	Dactylographe . . . . .	25
418	Secrétaire . . . . .	11
418	Sténo-secrétaire . . . . .	16
418	Sténo-dactylographe . . . . .	61
422	Infirmier . . . . .	1
433	Magasinier principal . . . . .	1
433	Magasinier . . . . .	2
434	Opérateur de machine à polycopier, classe I . . . . .	2
434	Opérateur de machine à polycopier, classe II . . . . .	2
435	Opérateur d'ordinateur, classe II . . . . .	3
445	Technicien en arts appliqués et graphiques, classe I . . . . .	1
445	Technicien en arts appliqués et graphiques, classe II . . . . .	2
447	Technicien de l'équipement électrique et mécanique, classe I . . . . .	1
447	Technicien de l'équipement électrique et mécanique, classe II . . . . .	2
449	Technicien de laboratoire, classe II . . . . .	1
451	Technicien en photographie, principal . . . . .	1

451	Technicien en photographie, classe I . . . . .	2
456	Technicien en topographie, principal . . . . .	6
456	Technicien en topographie, classe I . . . . .	15
456	Technicien en topographie, classe II . . . . .	9
461	Gardien-constable . . . . .	1

b) FONCTIONNAIRES PROFESSIONNELS :

104	Agent d'information, classe II . . . . .	1
105	Agent de recherche planification socio-économique, classe II . . . . .	3
105	Agent de recherche planification socio-économique, classe III . . . . .	1
110	Arpenteur-géomètre, classe II . . . . .	11
110	Arpenteur-géomètre, classe III . . . . .	4
111	Attaché d'administration, classe II . . . . .	1
119	Ingénieur-forestier, classe II . . . . .	104
119	Ingénieur-forestier, classe III . . . . .	18

c) DIVERS :

Sous-ministre	1
Sous-ministre adjoint	2
Conseiller	1
Conseiller technique	2
Directeur général	2
Adjoint au directeur général	2
Directeur de Service	15
Adjoint au directeur de service	6
Commissaire des Frontières	1
Secrétaire particulier	1
Secrétaire particulier adjoint	1
Chauffeur du ministre	1
Directeur des opérations	1
Directeur du Personnel	1
Aumônier	1
Agent des terres	1
Scientiste	1
Commis	1
Dactylo	1
Pensionnaire	1

**TOTAL** 994

## OUVRIERS :

Aides forestiers saisonniers	132
Gardiens de territoire	22
Cuisiniers	14
Bûcherons	151
Gardes-feu	500
Ouvriers permanents	450

Il est bon de mentionner que dans le cours de l'année environ 6,000 ouvriers occasionnels ont été à l'emploi du ministère.





---

# **La commission de géographie**

---

# I - Activité

La Commission de Géographie a tenu six séances régulières au cours de l'année et a émis des avis sur de nombreux problèmes concernant la nomenclature géographique du territoire québécois.

Par ailleurs, le secrétariat de la Commission a vérifié la nomenclature d'une centaine de cartes géographiques qui lui furent soumises par les différents ministères du Gouvernement du Québec, dont en particulier, ceux des Terres et Forêts, des Richesses naturelles, de la Voirie, de l'Industrie et du Commerce, de l'Agriculture, ainsi que du Tourisme, de la Chasse et la Pêche.

Poursuivant son programme de recherches toponymiques, le relevé systématique des noms de lieux de la région du Montréal métropolitain a été complété au cours de l'été ; c'est ainsi que 336 vocables ont été recueillis et étudiés tant au point de vue de leur usage, que de leur origine et de leur signification. De plus, cette étude a permis de connaître quelque 230 toponymes utilisés localement, et dont la plupart, désignant notamment des îles, des anses, des pointes et des cours d'eau, n'avaient jamais paru sur les cartes et plans de cette vaste région.

Mais c'est la confection du Répertoire géographique du Québec qui a été la principale préoccupation des membres de la Commission et bien entendu du secrétariat. En effet, au cours de l'année, quelque 10,000 noms déterminant soit des lieux habités, soit des accidents géographiques ont été compilés puis vérifiés au point de vue de leur caractère, de leur orthographe, de leur localisation (comté, canton), et enfin, de leur position en coordonnées géographiques. Le travail de recherche, de compilation et de vérification a débuté au cours de l'automne de 1964. Il se poursuit normalement et il est à prévoir que le manuscrit, en vue de la publication de ce Répertoire, sera vraisemblablement remis à l'imprimeur en 1968. Cet ouvrage comprenant environ 45,000 appellations géographiques, étudiera principalement les toponymes qui paraissent sur les cartes officielles du territoire québécois. Pour mieux guider le lecteur, les formes anciennes, également inscrites, renverront aux toponymes officiels.

## II - Essai de classement des lacs du Québec

Bien que le Répertoire en préparation comptera, au minimum, 20,000 noms de lacs, il faut constater que ce n'est que l'infime minorité qui y figurera si l'on considère, d'après certains, qu'il y aurait au Québec quelque 500,000 nappes d'eau ! De surcroît, ce relevé systématique nous a permis de proposer un classement des lacs du Québec en trois catégories si on les considère d'après leur étendue. Nous les énumérerons brièvement.

Une première catégorie a trait aux lacs de très grande étendue (plus de 200 milles carrés). Cette classe est principalement représentée par les lacs Mistassini, à l'Eau-Claire, Saint-Jean, Bienville, Guillaume-Delisle, Kempt, Sakami et aux Feuilles. Mais le lac peut aussi résulter d'un barrage créant une retenue. Et il arrive parfois que ces lacs réservoirs peuvent être plus vastes que les exemples précités. Il en est ainsi pour les réservoirs Manicouagan, Gouin et Pipmuacan qui s'étendent respectivement en superficie sur 800, 443.4 et 297 milles carrés. (Pour leur superficie respective, voir le tableau ci-après).

Une deuxième catégorie de nappes d'eau du Québec comprend les lacs de grande étendue (dont la superficie est comprise entre 200 et 50 milles carrés). Cette classe est représentée par une cinquantaine d'unités. Parmi les plus importants, mentionnons les lacs aux Loups-Marins, Saint-Pierre, Minto, Payne, Evans, Caniapiscau, Albanel, Plétipi, Naococane, Couture, Nantais, Nichicun, Matagami, etc. . . Les réservoirs Cabonga et Baskatong sont également considérables puisque le premier occupe une superficie de 162.4 milles carrés tandis que le second s'étend sur 112.1 milles carrés. (Voir également le tableau pour la liste des lacs et leur superficie).

Une troisième catégorie englobe toutes les nappes d'eau dont la superficie est inférieure à 50 milles carrés. C'est dans cette classe que se rencontrent la presque totalité des lacs du Québec. Parmi les plus connus, mentionnons à titre d'exemples, les lacs Memphrémagog (26.8 milles carrés), Témiscouata (25.8 milles carrés), Kénogami (21.3 milles carrés), Matapédia (14.4 milles carrés).

## Tableau : Grands lacs et réservoirs

Liste de la plupart des grands lacs du Québec, y compris les réservoirs les plus étendus (superficie supérieure à cinquante milles carrés).

Réservoir Manicouagan	800.0	Lac Nantais	99.0
Lac Mistassini	731.1	Lac Nichicun	99.0
Lac à l'Eau-Claire	486.1	Lac au Goéland	95.4
Réservoir Gouin	443.4	Lac Péribonca	95.3
Lac Saint-Jean	402.0	Lac Matagami	90.6
Lac Bienville	378.5	Lac Klotz	90.5
Réservoir Pipmuacan	297.0	Lac Burton	85.7
Lac Guillaume-Delisle	272.6	Petit lac Manicouagan	83.4
Lac Kempt	202.6	Lac Chibougamau	83.0
Lac Sakami	201.7	Lac Musquaro	78.8
Lac aux Feuilles	200.8	Lac Waswanipi	76.0
Lacs aux Loups-Marins	188.7	Lac Tasiat	75.9
Lac Minto	188.4	Lac Allemand	70.9
Lac Payne	187.2	Lac Bacqueville	70.2
Lac Evans	183.4	Lac Tassialuc	69.6
Lac Manouane	172.4	Lac Simard	65.6
Réservoir Cabonga	162.4	Lac Champdoré	64.7
Lac Caniapiscau	159.7	Lac Témiscamingue (Partie du Québec)	63.1
Lac Albanel	156.6	Lac du Pélican	61.0
Lac Opiscotéo	133.9	Lac Mesgouez	60.9
Lac Plétipi	131.2	Lac Castignon	60.5
Réservoir Baskatong	112.1	Lac Manicouagan	57.1
Lac Naococane	111.9	Lac Low	55.7
Lac Couture	106.3	Lac Boulder	55.4
Lac aux Goélands	102.1	Lac Cambrien	52.3
Lac Kipawa	101.4	Lac Delorme	52.3
Lac Faribault	99.6	Lac Otelnuc	51.6
Lac Chavigny	99.6		

---

# **États des revenus et dépenses**

---

## État comparatif des revenus

### PRIVILÈGES, HONORAIRES, PERMIS ET AUTRES

	1965/66	1966/67
Permis de coupe	14,828,300	18,208,900
Droits d'exportation	14,332	21,300
Honoraires, frais de mesurage	385,785	395,800
Location de terres publiques	297,118	272,000
Rentes foncières sur terrains afferchés	900,852	
Rentes foncières sur terrains vacants	40,543	887,000
Primes d'affermage	680,000	110,000
Exploitation de sable, gravier	50,631	
Permis de sucreries	7,323	4,200
Biens des Jésuites : capital	403	
Biens des Jésuites : rente	346	1,700
Honoraires de transfert	20,085	30,700
Honoraires de baux et contrats	17,975	20,600
Honoraires d'exams (mesureurs)	1,142	1,600
Location d'immeubles	10,481	11,400
Échange sur chèques	12	15
Seigneurie de Lauzon		
Sous-total	17,255,328	19,965,215

### VENTES ET SERVICES

Publications officielles, formulaire et autres documents	111,767	182,800
Marteaux de mesureurs de bois, insignes, uniformes	2,651	1,900
Ventes de bois	25,838	170,800
Ventes de terrains	227,413	187,000
Divers	55	55
Sous-total	367,724	542,555

### INTÉRÊTS

Service forestier	38,748	
Service des terres	1,052	67,600
Sous-total	39,800	67,600

### AMENDES ET CONFISCATIONS

Infractions à la Loi des terres et forêts (chap. 93)	80,002	52,700
---	--------	--------

### RECOUVREMENTS

Taxe fédérale, dépenses de l'année antérieure	2,921	4,900
--	-------	-------

### GOUVERNEMENT DU CANADA

Contributions afférentes aux années antérieures en rapport avec programmes conjoints	134,252	700
Grand total	17,880,027	20,633,670

## État comparatif des dépenses

	1965/66	1966/67
Administration	\$ 3,958,927.54	\$ 4,189,101.90
Service forestier	922,260.03	944,117.82
Service de la protection des forêts	1,239,208.44	1,074,938.72
Unités régionales	4,516,415.66	4,423,938.47
Service des arpentages et du cadastre y compris subventions	1,495,737.33	1,342,293.20
Reboisement et pépinières	447,118.20	603,611.23
Aménagement de la forêt domaniale de Matane	291,310.41	453,907.11
École forestière de Duchesnay	152,214.79	182,551.02
Programmes de restauration forestière	819,739.45	964,619.45
Indemnités aux accidentés ou leurs dépendants et soins médicaux	75,000.00	85,000.00
Commission de géographie de Québec	35,343.92	36,837.29
Bourses d'études, subventions, dépenses diverses et imprévues	82,455.67	200,730.63
Service de la photogrammétrie et de la cartographie	1,855,179.39	1,563,994.06
Service de la forêt rurale	44,508.59	217,266.88
Inventaire canadien des terres		
Versement à effectuer pour l'achat d'un territoire forestier (Hammermill) en vertu de 10-11, Eliz. II, C. 26.	80,495.33	
Intérêts sur versement à effectuer pour l'achat de propriétés de Hammermill Paper Company, 10-11, Eliz. II, C. 26		68,661.11
	16,015,914.75	16,351,568.89
<b>DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS</b>		
Versement à effectuer pour l'achat de propriétés de Hammermill Paper Company, 10-11, Eliz. II, C. 26	236,684.38	124,259.30
Achat, construction et transformation d'immeubles, y compris ameublement et équipement, construction de chemins d'accès et d'exploitation forestière	1,301,515.13	849,866.48
	1,538,199.51	974,125.78
	\$17,554,114.26	\$17,325,694.67





---

## **Annexes**

---

## Statistiques concernant l'industrie forestière

Valeur des expéditions de bois à pâte et de pâtes et papiers en 1965 et 1966

Description	Valeur en \$'000	
	1965	1966
Expéditions de bois à pâte hors du Québec	\$ 28,206	\$ 26,436
Expéditions de pâte de bois hors du Québec	90,605	89,929
Expéditions de papiers et cartons au Canada et à l'étranger	627,350	709,872
Total	746,161	826,237

**Bois à pâte coupés en 1965/66 suivant la dépendance des terrains d'exploitation**

Description	Nombre de cordes	
<b>BOIS COUPÉS DANS LES FORÊTS PUBLIQUES</b>		4,893,390
Concessions forestières	4,552,142	
Autres terres publiques	341,248	
<b>BOIS COUPÉS SUR LES TERRES PRIVÉES</b>		6,652,825
Petites et moyennes propriétés	1,110,175	
Grandes propriétés privées	649,260	1,759,435
Total		6,652,825

**Bois à pâte coupés en 1965/66  
par district administratif du Service forestier**

District No	Nombre de cordes		Total
	Forêts publiques	Terrains privés	
1	175,000	27,254	
2	105,000	42,369	
3	495,000	101,686	
4	202,000	173,309	
5	864,390	216,485	
6	501,000	19,730	
7	389,000	31,564	
8	215,000	583,519	
9	27,000	137,730	
10	102,000	91,780	
11	975,000	7,818	
13	171,000		
15	74,000	54,999	
16	301,000	116,803	
20	190,000	32,988	
21	5,000	3,953	
23	102,000	42	
24		117,406	
	4,893,390	1,759,435	<u>6,652,825</u>

**Production des pâtes, papiers et cartons en 1966**

Description	Nombre de tonnes de 2,000 lbs
<b>PRODUCTION DES PÂTES</b>	<b>5,819,000</b>
Pâte mécanique	3,409,000
Pâte au bisulfite	1,319,000
Pâte au sulfate	929,000
Autres pâtes	65,000
Sassures	97,000
<b>PRODUCTION DES PAPIERS ET CARTONS</b>	<b>5,308,000</b>
Papier à journal	3,965,000
Papier bouquin ou à écriture	122,000
Papier d'emballage	235,000
Papier de soie	84,000
Autres papiers	90,000
Cartons	812,000

**Personnel employé et salaires payés par l'industrie des pâtes et papiers en 1966**

Description	Nombre d'employés	Salaires payés
<b>AUX USINES</b>	<b>28,602</b>	<b>\$ 190,305,647</b>
Employés appointés	4,968	38,246,651
Employés salariés	23,634	152,058,996

**Statistiques concernant l'industrie des pâtes et papiers dans le Québec en 1966**

Description	Montant ou quantité
Bois coupés et achetés (cordes)	6,652,825
Valeur des matières premières et autres fournitures utilisées	\$ 299,682,929
Valeur de la pâte vendue	\$ 109,181,271
Valeur des papiers et cartons vendus	\$ 709,871,962

**Production totale de bois d'oeuvre, par essence,  
et autres principaux produits — 1965**

Bois d'oeuvre	Quantité
	'000 p.m.p.
<b>RÉSINEUX</b>	
Épinette et sapin . . . . .	973,136
Pin gris . . . . .	158,955
Pin blanc . . . . .	60,884
Pruche . . . . .	15,696
Pin rouge . . . . .	4,007
Cèdres . . . . .	3,793
Autres bois tendres . . . . .	4,154
	1,220,625
<b>FEUILLUS</b>	
Bouleau . . . . .	11,196
Merisier . . . . .	111,796
Érable . . . . .	67,187
Peuplier ou tremble . . . . .	12,310
Orme . . . . .	5,630
Tilleul . . . . .	9,960
Hêtre . . . . .	1,565
Frêne . . . . .	1,394
Chêne . . . . .	2,290
Autres bois durs . . . . .	5,357
	228,685
	1,449,310
<b>AUTRES PRODUITS</b>	
Bois à fuseaux . . . . .	11,852
Bardeaux (carrés — 93,000)	9,300
Lattes (mille — 107,291)	21,458
<b>TRAVERSES</b>	
Résineux (unités — 45,900)	1,468
Feuillus ( " 222,600)	7,125
<b>Grand total</b> . . . . .	<b>1,500,513</b>

### Statistiques sur l'industrie des pâtes et papiers dans le Québec depuis 1956

Année	Nombre d'usines	Nombre d'employés à l'usine	Salaires payés	Bois à pâte utilisé	Copeaux reçus à l'usine	Production	
						Pâtes	Papiers
			\$	cordes	tonnes	tonnes	
1956	54	29,680	127,493,000	6,439,000	—	4,809,000	4,054,000
57	54	28,528	127,088,000	6,047,000	—	4,619,000	3,986,000
58	55	27,292	121,954,000	5,402,000	—	4,210,000	3,694,000
59	56	26,020	123,233,000	5,560,000	—	4,137,000	3,813,000
60	52	27,911	134,035,000	5,807,000	—	4,495,000	3,905,000
61	52	26,253	137,932,000	5,950,000	—	4,597,000	3,947,000
62	54	26,528	143,670,000	6,177,000	—	4,681,000	4,017,000
63	53	25,897	145,918,000	6,353,000	—	4,760,000	4,063,000
64	52	26,914	156,464,000	6,234,000	521,000	5,239,000	4,473,000
65	54	27,338	165,632,000	6,407,000	601,000	5,385,000	4,738,000
66	54	28,602	190,306,000	6,890,000	643,667	5,819,000	5,308,000

### Statistiques sur l'industrie des bois de sciage du Québec

Année	Main-d'oeuvre et salaires			Production				
	Nombre de scieries	Nombre d'employés	Salaires payés	Sciages '000 p.m.p.	Fuseaux '000 p.m.p.	Bardeaux (carrés)	Lattes (mille)	Traverses (unités)
1954	2,124	16,529	13,337,000	1,084,493	8,407	68,083	57,577	513,499
1955	1,975	15,841	12,971,000	1,019,513	8,044	74,232	60,153	376,398
1956	1,740	13,805	15,400,000	1,098,995	9,857	67,252	37,760	385,143
1957	1,652	13,351	14,120,000	1,047,257	10,681	43,494	46,321	627,398
1958	1,613	12,347	14,476,000	917,735	8,465	42,478	38,712	529,935
1959	1,559	12,377	15,670,000	997,486	7,091	65,768	68,300	493,909
1950	1,390	13,089	18,590,000	1,032,969	10,037	121,862	64,012	311,891
1961	1,184	12,585	17,825,000	1,013,115	10,554	63,880	58,315	203,803
1962	1,127	13,986	24,050,000	1,125,792	11,666	78,193	90,084	195,624
1963	1,074	14,233	25,483,000	1,247,268	15,259	84,885	102,404	191,162
1964	822	13,322	30,266,000	1,430,314	10,029	87,183	100,174	202,865
1965	756	13,035	33,362,000	1,449,310	11,852	93,000	107,291	268,500

## Liste des concessionnaires forestiers

au 1er mai 1967

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Zones d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)	
			Ordinaires	Spéciales* TOTAL
002	Ally & Cie Limitée, N.A. 14, rue Sainte-Angèle, Roberval (Roberval).	Canton d'Argenson	37	37
003	Anglo-Canadian Pulp & Paper Mills. Limited, C.P. 1487, Québec 2.	Riv. Montmorency	169	3,432
004	Arnold Farms Limited, Grenville (Argenteuil).	Riv. Betsiamites et Sault-au-Cochon	3,263	
016	Baie St-Paul Lumber Company Limited, a/s Sainte-Anne Power Company, Beaupré (Montmorency).	Canton de Grenville	7	7
017	Barnet & Company Limited, A., C.P. 730, Maniwaki (Gatineau).	Riv. du Gouffre	59	459
020	Belley, Epiphane Saint-Siméon (Charlevoix).	Riv. aux Outardes	400	
021	Bisson, Raoul Senneterre (Abitibi-Est).	Riv. Coulonge et Lac Victoria	181	181
022	Bonneau & Fils Ltée, J.A. 2651, Sainte-Cunégonde, Mtrl 3.	Canton de Callières	7	7
023	Booth Lumber Limited, Suite 1700, Château Maisonneuve, 4999 Ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal 6.	Canton de Faillon	6	12
024	Byrne, Frank 1025 Mont Saint-Denis, Sillery.	Canton de Vauquelin	6	
051	Canada Paper Company, 840 Edifice Sun Life, Montréal 2.	Canton de Desglis	47	47
054	Cellard, Mme Vve Eugène Pointe-à-la-Garde (Bonaventure).	Riv. des Outaouais et Kipawa	1,161	1,161
055	Champagne, Herménilde Saint-Magloire (Bellechasse).	Cantons de Boisseau, de Dollard et de Faucher		8.3
056	Chantiers Conjoints Enr., a/s Elzéar Tremblay & Fils Ltée, Saint-Bruno (Lac Saint-Jean).	Rivière Bell	683	770.5
058	Charbonneau, Paul & Normand Saint-Gabriel de Brandon (Berthier).	Rivière Chaudière	75	
060	Chibougamau Lumber Limited, Saint-Prime (Roberval).	Canton de Risborough		12.5
061	Collin Lumber Limited, Montmagny (Montmagny).	Canton de Gravier	25	25
062	Commonwealth Plywood Company Limited, Sainte-Thérèse de Blainville, (Terrebonne).	Canton de Bignell	49	49
070	Cie de Bois de Nouvelle Limitée, La Carleton-sur-Mer (Bonaventure).	Lac Kénogami	26	26
063	Cie de Bois St-Laurent Limitée, La 12, rue Fusey, Cap-de-la-Madeleine (Champlain).	Canton de Peterborough	2	2
064	Cie de Contre-Plaqués du Canada (Québec) Ltée, La Belletterre (Témiscamingue).	Cantons d'Ailleboust, d'Argenson, Canton de Bochart	92	142
110	Compagnie Donohue Limitée, La Clermont (Charlevoix).	Riv. du Sud	50	
131	Compagnie Eagle Lumber Limitée, La 6235 Boulevard Saint-Laurent, Montréal 10.	Riv. de Cognac, de Mortagne et de Sébille		
066	Cie Gagnon Ltée, La 1, rue Carillon, Saint-Félicien (Roberval).	Canton de Pilote	50	50
164	Compagnie Gaspesia Limitée, La 65, rue Sainte-Anne, Québec 4.	Rivière Jupitagan	24	24
		Lac Chenon	80	80
		Riv. Chicoutimi et Malbaie	92	1,339.1
		Riv. du Gouffre, Malbaie et Montmorency	31	
		Riv. Malbaie (rég.)	417	
		Riv. Malbaie (spéc.)	280	
		Riv. St-Jean	280	
		Riv. Ouelle et Lac de l'Est	383	
		Canton d'Olier	24	24
		Rivière du Cran	70	195
		Cantons de La Dauversière, de Fancamp et de Rasles	125	
		Rivière Betsiamites	347	987
		Riv. Grande Rivière et Pabos	640	

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Zones d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)				
			Ordinaires	Spéciales* TOTAL			
067	Compagnie Grenon & Fils Ltée. La Grande-Baie (Chicoutimi).	Rivière Cyriac	18	18			
068	Compagnie Internationale de Papier du Canada, Edifice Sun Life, Montréal 2.	Rivière Gatineau	6,982	11.7			
		Canton de Huard (E)	200				
		Rivière Noire	851	115			
		Rivière Opawica	5,057				
		Rivière des Outaouais	505				
		Rivière Pentecôte	982				
		Rivière Rouge	2,640				
		Rivière St-Maurice inf.	3,270				
		Rivière St-Maurice sup.	93				
		069	Compagnie Price Limitée, La 65, rue Sainte-Anne, Québec 4.		Baie des Ha! Ha!	453	8,226.1
Rivière Ste-Marguerite	282						
Rivière Saguenay Sud inf.	2,090						
Riv. Betsiamites et Shipshaw	1,266						
Lac Kénogami sup.	617						
Riv. Mitis et Rimouski	3,397						
Rivière Péribonca	28.1						
Rivière Shipshaw (spéc.)	614			23			
071	Consolidated Paper Corporation Limited, Edifice Sun Life, Montréal 2.				Riv. Assomption et Mastigouche	795	
					Riv. Batiscan et Ste-Anne	234	
		Cantons de Bazin et de Monet	379				
		Rivière Escoumains	1,368				
		Rivière Manouan	226				
		Rivières à Mars et Ha! Ha!	644				
		Rivière Mattawin inf.	1,389				
		Rivière Mattawin sup.	927				
		Rivière Métabetchouan	1,040				
		Rivière Normandin	815				
Rivière des Outaouais inf.	577	13,834					
Rivière des Outaouais sup.	1,530						
Rivière Péribonca	682						
Rivière Portneuf	1,363						
Rivière Trenche et Saumon	1,228						
Rivière Vermillon	50		50				
074	Cossette Inc., J.J. Champneuf (Abitibi-Est).			Canton de Hurault	50		
072	Cournoyer & Fils Limitée, H. Saint-Roch de Mékinak (Laviolette).		Canton de Carignan	10	10		
073	Cumyn & Company Limited, 800 Place Victoria, 20ième étage, Rue Saint-Jacques Ouest, Mtl 1.		Canton de Morin	2	2		
101	Dansereau & Fils Ltée, Georges Grenville (Argenteuil).		Cantons d'Addington, de Labelle et de Harrington	19	19		
102	D'Auteuil Lumber Company Limited, The 56, rue Saint-Pierre, Québec 2.	Canton d'Adstock	9	47.7			
		Canton de Betsiamites	25				
		Chemin des Marais	4.3				
		Rivière Chicoutimi	18				
		Rivière Noire	18				
103	Dent Lumber Limited, C.P. 730, Maniwaki (Gatineau).	Rivière des Outaouais	253	253			
104	Didier, Ferdinand Causapsal (Matapédia).	Canton de Ristigouche	28	28			
105	Dionne, Paul Val d'Or (Abitibi-Est).	Canton de Malartic	1	1			
106	Dionne & Dionne Enrg., Saint-Mathieu (Rimouski).	Seigneurie de Nicolas Rioux	51	51			
107	Domaine Seigneurial du Lac Matapédia Enrg., C.P. 3, 20, Rimouski (Rimouski).	Lac Matapédia	5	5			
108	Dominion Ayers Limited, Lachute (Argenteuil).	Rivière Dumoine	300	300			
109	Domtar Limited, 25, rue Saint-Louis, Québec 4.	Rivière Betsiamites	452	1,378			
		Rivière Jacques-Cartier	710				
		Rivière Sault-au-Mouton	112				
		Rivière Madeleine	104				
111	Dufresne, Jos. A. C.P. 220, Val d'Or (Abitibi-Est).	Canton de Pascalis	12	12			
132	Eddy Company, The E.B. Hull (Hull).	Rivière Coulonge	1,541	3,934			
		Rivière Dumoine	1,253				
		Rivière du Lièvre	55				
		Rivière Rouge	109				
		Rivière Gatineau sup.	976				
134	Eddy Company, The E.B. & The Royal Trust Company, Hull (Hull).	Rivière Gatineau sup.	305	305			



Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Zones d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)	
			Ordinaires	Spéciales* TOTAL
136	Entreprises Marois Inc. 1056, 3ième avenue, Val d'Or (Abitibi-Est).	Cantons de Daine et de la Ribourde	50	50
137	Exploitations Forestières du Saguenay Ltée, Les 23 Est, rue Racine, Chicoutimi.	Rivière Blanche	33	33
149	Fonteneau Inc., a/s Me Jacques Taschereau, N.P. 747 Ave Stuart, Outremont, Montréal 8.	Cantons de Fonteneau et de Thémines	68	68
147	Forest Industries Limited, 1245 Ouest, rue Sherbrooke, Suite 1150, Montréal 25.	Rivière Moisie	50	50
148	Forêt Coulonge Inc., 1250, 3ième ave, Québec 3.	Riv. Coulonge et Lac Duval	140	140
150	Fortier, Albert a/s Restaurant Fortier Inc., Shefferville (Duplessis).	Canton de Ristigouche	3	3
151	Fortin Lumber Inc., Amos (Abitibi-Est).	Canton de Chaste,	50	50
152	Fox Lake Timber Company Limited, a/s Guaranty Trust Co. of Canada, 366 rue Bay, Toronto, Ont.	Canton de Delbreuil	77	77
153	Fraser Companies Limited, Edmundston, N.B.	Rivière Assemetquagan Lac Témiscouata Rivière Kedgwick et Patarédia Rivière Millstream	199 } 305 } 141 } 111 }	756
161	Gagnon & Fils Limitée, Napoléon C.P. 66, Station B, Québec 2.	Cantons de Chabot et de Painchaud Canton de Courville Cantons de Berthelot et de Noisieux (3) Canton de Noisieux (2) Canton de Noisieux (1) Cantons de Valmy et de Vasson	43 8 76	12.7 9.4 11.2 } 160.3
162	Gagnon & Frères de Roberval Limitée, 23, rue Paradis, Roberval (Roberval)	Cantons d'Avaujour, de De Cazes et de Meilleur Canton de Crespieul Rivière Ouatichouaniche	230 } 31 } 128 }	389
163	Garthby Manufacturing Company, Lac Mégantic (Frontenac).	Cantons de Garthby, de Ham Nord etc.	5	5
166	Gaudreau, Aimé 56, rue Saint-Pierre, Québec 2.	Rivière Godbout		7.8 7.8
167	Gilbert, Ronaldo Courcelles (Frontenac).	Canton d'Adstock	1	1
168	Gillies Bros. & Co. Ltd., Braeside, Ont.	Rivière Coulonge, Rivières Noire et Schyan	739 } 433 }	1,172
169	Gohier Limitée, Edouard 365, Boulevard Ste-Croix, Cité de Saint-Laurent (Jacques-Cartier).	Rivière Noire Lac Chibougamau	75 } 150 }	225
171	Gonthier & Frères Inc. Barrute (Abitibi-Est).	Cantons de Bernetz et de Fonteneau	50	50
174	Grier & Sons Limited, G.A. 2120 Ouest, rue Notre-Dame, Montréal.	Canton de Gravier	35	35
172	Guérette Inc., Raoul Estcourt (Témiscouata).	Rivière Saint-François (Saint-Jean) Rivière Mégiscane Canton de Berthelot	120 300	4 } 424
173	Gulf Pulp & Paper Company, C.P. 1004, Québec 2.	Rivière Marguerite	927	927
191	Houde, Joseph Petit Saguenay (Chicoutimi).	Cantons de Ducreux, de Périgny et de Sagard	50	50
192	Howard-Bienvenu Inc. La Sarre (Abitibi-Ouest).	Cantons de Carqueville, de Céloron, etc.	150	150
193	Howard Smith Paper Mills Limited, 840 Edifice Sun Life, Montréal 2.	Canton de Lesueur Rivière Oskélanéo Rivières Bell et Waswanipi	21 } 75 } 1,235 }	1,331
001	Industries Alarie de Malartic Ltée, Les Malartic (Abitibi-Est).	Cantons de Fournière et de Surimau	50	50
201	Industries de Girardville Ltée, Les Normandin (Roberval).	Cantons de Crevier, de Dosquet etc.	50	50
202	Industries de Luceville Inc., Luceville (Rimouski).	Rivière Betsiamites		20.2 20.2
211	Jalbert & Tremblay Limitée 125 Est, rue Racine, Chicoutimi (Chicoutimi).	Canton de Harvey	9	9

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Zones d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)	
			Ordinaires	Spéciales* TOTAL
212	Jean, Sarto Morigeau (Via Saint-François Station), (Bellechasse).	Canton de Denault	50	50
213	J.R. Lumber Company Limited, Amos (Abitibi-Est).	Cantons de Bernetz et de Coigny	50	50
221	Kingsberry, Arthur Ironsides (Hull).	Canton de Wakefield	6	6
223	Kruger Pulp and Paper Limited, 3285 Chemin Bedford, Montréal 26.	Rivière Opawica	250	250
231	Laberge & Frères (Saint-Prime) Inc., Saint-Prime (Roberval).	Canton de Condé Cantons d'Ailleboust, de Béland etc.	28 } 115 {	143
232	Laberge & Laberge Limitée, C.P. 250, Saint-Félicien (Roberval).	Riv. du Cran (Sup), Vermillon et canton de Louvigny	150	150
233	Lacroix, André Carleton-sur-Mer (Bonaventure).	Canton de Carleton	11	11
234	Lacroix, Charles 71, rue Saint-Pierre, Québec 2.	Canton de Queylus	30	30
235	Lacroix, Edouard (décédé) a/s André Lacroix, Carleton-sur-Mer (Bonaventure).	Canton de Nouvelle	6	6
236	Lacroix Lumber Limitée, Carleton-sur-Mer (Bonaventure).	Cantons de Boutet et de Dunière	25	25
237	Lagueux & Frères Inc., 915 Ouest, rue Saint-Cyrille, Québec.	Canton de Pershing		11.9 11.9
238	Lake Megantic Pulp Company, Lac Mégantic (Frontenac).	Rivière Chaudière Sup.	85	85
239	Labiberté, Hector Ruisseau-à-Rebours (Gaspé Nord).	Canton de Duchesnay	5	5
240	Lamontagne, Alphonse Station Morisset (Dorchester).	Canton de Ware Canton de Daaquam	1 } 12 {	13
241	Lamoureux, Paul L. 93 - 17ième avenue, Lachine (Jacques-Cartier).	Canton de Doncaster	2	2
242	Larouche, Aimé Sainte-Croix (Lac Saint-Jean).	Canton de Caron	5	5
246	Lavoie & Frères Inc. Landrienne (Abitibi-Est).	Cantons de Chaste et de onteneau	50	50
243	Leblanc Limitée, Ludger Amqui (Matapédia).	Rivière au Saumon (Gaspé)	52	52
261	Maclaren Company Limited, The James Buckingham (Papineau).	Rivière du Lièvre (inf.) Rivière du Lièvre (sup.)	1,206 } 1,353 {	2,559
262	Madawaska Corporation Limitée Carleton-sur-Mer (Bonaventure).	Canton de Nouvelle	9	9
279	Manitou Forest Products Limited, 4795 Ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal 6.	Cantons de Beresford et de Wolfe,	8	8
263	Maniwaki Lumber Company Limited, 4795 Ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal 6.	Lac Trente et Un Milles	38	38
264	Marin, Damase (décédé) Sainte-Anne des Monts (Gaspé Nord).	Canton de Christie	5	5
265	Marsouins Lumber Company, Marsoui (Gaspé Nord).	Cantons de Christie et de Duchesnay	70	70
266	Matapédia Company Limited, 71, rue Saint-Pierre, Québec 2.	Canton de Desglis Canton de Richardson Rivière Etchemin	44 } 50 } 25 {	119
267	McGibbon & Sons Limited, A.D. C.P. 7, Lachute (Argenteuil).	Cantons de Harrington et de Wentworth	28	28
268	McGillivray Lake Lumber Limited, C.P. 276, Pembroke, Ont.	Lac McGillivray	29	29
280	McMurray, Raynald et Clovis Giguère, Saint-Alexis-des-Monts (Maskinongé).	Canton de Belleau	12	12
269	Megantic Manufacturing Company, Lac Mégantic (Frontenac).	Rivières Chaudière et St-François Canton de Ditton Canton de Marston	94 5 } 5 }	104
270	Mills Trading Company Limited, a/s Dominion Ayers Limited, Lachute (Argenteuil).	Rivière à l'Ours	80	80
271	Mohawk Corporation Limited, C.P. 80, Rivière du Loup, (Rivière du Loup).	Rivière du Loup (St-Denis)	88	88

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Zones d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)	
			Ordinaires	Spéciales* TOTAL
272	Mont-Louis Seignior Limited, C.P. 138, Ville Mont-Royal, Montréal 16.	Canton de Duchesnay	64	64
273	Moose Lake Timber Limited, a/s Albert Giguère Ltée, Chemin de la Fonderie, Shawinigan (Saint-Maurice).	Rivière Coulonge	139	139
274	Morin Ltée, Rosario Chicoutimi-Nord (Chicoutimi).	Rivière Valin et Lac Poulin de Courval	182	182
275	Murdock Limitée, John 2475 Boulevard Laurier, Sillery, Qué. 6.	Cantons de Bongard et de Bourgmont	12	12
276	Murdock & Fils Limitée, John 2475, Boulevard Laurier, Sillery, Qué. 6.	Rivière aux Perles	15	15
277	Murdock Lumber Company, 2475, Boulevard Laurier, Sillery, Qué. 6.	Rivière Ste-Marguerite	240	240
278	Murdock & Murdock Ltée, 2475, Boulevard Laurier, Sillery, Qué.	Rivière Ouisiemska Rivière Ouisiemska Rivière Mikoasas Rivière aux Dorés	221 20 277 40	558
296	New-Brunswick International Paper Company, Edifice Sun Life, Montréal 2.	Baie des Chaleurs	1,164	1,164
297	New-Brunswick International Paper Company & Edouard Lacroix (décédé), a/s André Lacroix, Carleton-sur-Mer (Bonaventure).	Canton de Mann	2	2
300	Normick Limitée, J.H. LaSarre (Abitibi-Ouest).	Cantons de Bacon, de Boivin etc.	100	100
357	Papeterie Abitibi Sainte-Anne Limitée, Beaupré (Montmorency).	Rivière aux Outardes	400	400
018	Papeteries Bathurst Limitée, Les 635 Ouest, Boulevard Dorchester, Montréal 2.	Riv. Bonaventure et Cascapédia	1,623	1,623
312	Paradis & Fils Limitée, Chambre 1463, Edifice Sun Life, Montréal 2.	Rivière Mégiscane	280	75.5 355.5
314	Pelchat, Antonio et Camilien Saint-Romain de Winslow (Frontenac).	Canton de Winslow	1	1
315	Pineau Jr., Alphonse Saint-Anaclet (Rimouski).	Canton de Neigette	1	1
319	Produits Forestiers Dufresne Inc., C.P. 220, Val d'Or (Abitibi-Est).	Cantons de Marrias et de Sabourin Canton de Denain	20 50	70
330	Quebec Hardwoods Inc., 84, rue Vaudreuil, Hull (Hull).	Canton d'Edwards	45	45
331	Quebec North Shore Paper Company, 680 Ouest, rue Sherbrooke, Montréal 2.	Riv. Franquelin, Manicougan et Pistuakanis Rivière aux Rochers Canton de Morency	4944 808	30.8 5,782.8
336	Racine, Robert 50, rue La Salle, Noranda (Rouyn-Noranda).	Cantons de Maizerets, de Sauvé et de Soissons	50	50
337	Richardson Company Limited, James Cap Chat (Gaspé-Nord).	Riv. Cap Chat et Cascapédia	208	208
339	Rodger River Sawmills Limited, 398 Avenue Road, suite 224, Toronto 7, Ont.	Canton de Villars	62	62
356	Sainte-Anne Power Company, Beaupré (Montmorency).	Rivière Sainte-Anne	88	88
358	Saint Lawrence Corporation Limitée, 840 Edifice Sun Life, Montréal 2.	Cantons de Chesham, de Ditton et de Hampden Rivière du Loup (Yamachiche) Rivière Mistassini Rivière Trinité	14 328 5,175 400	5,917
359	Saint-Raymond Paper Limited, 1155 Ouest, Boulevard Dorchester, chambre 915, Montréal 2.	Riv. Chamouchouane et Azianne Rivière Métabetchouan Rivière Sainte-Anne	331 160 204	695
360	Saint-Regis Paper Company (Canada) Limited, 920, Edifice Sun Life, Montréal 2.	Rivière Godbout (f) Rivière Godbout (g) Rivière Godbout (j)	92	5.8 9.2 31.7 138.7
361	Saint-Siméon Timber Products Limited, 56, rue Saint-Pierre, Québec 2.	Cantons de Chauveau et de Sagard	59	59

Numéro de Code	Nom du concessionnaire	Zones d'aménagement, cantons ou régions	Superficie des concessions forestières (en milles carrés)	
			Ordinaires	Spéciales* TOTAL
362	Saguenay Furniture Company, Rivière du Moulin (Chicoutimi).	Rivière du Moulin	91	91
363	Saucier Limitée, Gérard Val d'Or (Abitibi-Est).	Canton de Comtois	50	50
364	Seale, Succession de Joseph Edgar Morin Heights (Argenteuil).	Canton de Howard	6	6
365	Seignioriy Timber Lands Limited, a/s Société d'Administration et de Fiducie, 10, rue Saint-Jacques, Montréal.	Rivière Cascapédia	90	90
366	Smith Bros. C.P. 100, Campbell's Bay (Pontiac).	Canton de Litchfield	6	6
367	Soucy, Ernest (décédé) Saint-Alexandre (Kamouraska).	Cantons de Bourgmont et de Chassigne	12.2	12.2
368	Soucy & Fils Limitée, E. Saint-Alexandre (Kamouraska).	Canton de Bourgmont Canton de Chabot	4.9 } 3	7.9
369	Soucy Inc., F.F. C.P. 490, Rivière du Loup, (Rivière du Loup).	Canton de Parke	15	15
370	Soucy Inc., J.O. Saint-Alexandre (Kamouraska).	Canton de Bongard	16	16
373	Syndicat Forestier de Saint- Alexis-des-Monts, Le Saint-Alexis-des-Monts (Montcalm).	Rivière Mattawin	50	50
385	Thurso Pulp and Paper Company, Thurso (Papineau).	Riv. Blanche et Petite Nation Rivière du Sourd	479 } 238 {	717
386	Timbers & Powers Limited, 1403 Edifice Sun Life, Montréal 2.	Cantons de Louvicourt et de Vauquelin	25	25
154	Université Laval, Cité Universitaire, Sainte-Foy, Québec 6.	Forêt Expérimentale	25.8	25.8
390	Weyerhaeuser Quebec Limited, Princeville (Arthabaska).	Rivière des Outaouais	175	175
<b>TOTAL</b>			<b>87.280</b>	<b>707</b>
				<b>87,987</b>

\* Les concessions forestières spéciales ont été, pour la plupart, attribuées à la suite d'échanges contre des propriétés privées. Les règlements auxquels elles sont assujetties varient selon les circonstances particulières à de tels échanges.

**Liste des transferts de concessions forestières effectués  
durant l'exercice 1966/67**

Anciens concessionnaires	Zones d'aménagement	Superficie (m.c.)	Nouveaux concessionnaires
Les Chantiers Tessier Ltée	Rivière Vermillon	7	Laberge & Laberge Limitée
J. B. Leclerc	Canton de Gravier	35	G.A. Grier & Sons Limited
Achille Alarie Inc.	Cantons de Surimau et de Fournière	50	Les Industries Alarie de Malartic Ltée
Le Syndicat Coopératif Forestier de Saint-Thomas Didyme	Canton de Condé	13	Laberge & Frères (St-Prime) Inc.
Louis Pelchat	Canton de Winslow	0.44	Dame Mélina Hallée, veuve de Louis Pelchat
Dame Mélina Hallée, veuve de Louis Pelchat	Canton de Winslow	0.44	Antonin et Camilien Pelchat
Rosario Charbonneau	Canton de Belleau	11.3	Raynald dit Reynald McMurray et Clovis Giguère
Hosanna Cournoyer	Canton de Carignan	10	H. Cournoyer & Fils Limitée
H. Cournoyer & Fils Limitée	Canton de Carignan	10	Lauréat Auger & Fils Limitée

**Liste des concessions forestières rétrocedées  
durant l'exercice 1966/67**

Zones d'aménagement	Superficie (m.c.)	Concessionnaires
Canton de MacNider	0.47	La Cie Dufour Limitée
Rivière du Cran	15	Antoine Castonguay
Rivière Shipshaw	2	La Compagnie Price Limitée
Cantons de Tavernier, de Pershing, de Haig et de Jurie	86	Kimberly-Clark Lumber (Canada) Limited

**Concession forestière accordée durant l'exercice 1966/67**

Concessionnaire	Zone d'aménagement	Superficie (m.c.)
J. J. Cossette Inc.	Canton de Hurault	50

## TABLE DES MATIÈRES

Lettre du ministre . . . . .	3
Structures du ministère . . . . .	5
<b>I – Direction générale de la planification. . . . .</b>	<b>9</b>
Fonctions et structures . . . . .	10
Service de l'aménagement régional . . . . .	11
Service des études économiques . . . . .	13
Service de la recherche . . . . .	15
Service de la formation technique . . . . .	16
<b>II – Direction générale du domaine territorial . . . . .</b>	<b>17</b>
Fonctions et structures . . . . .	18
Service de l'arpentage et de la géodésie . . . . .	19
Service de la photogrammétrie et de la cartographie . . . . .	22
Service des terres . . . . .	25
Service du cadastre . . . . .	28
<b>III – Direction générale des bois et forêts . . . . .</b>	<b>31</b>
Fonctions et structures . . . . .	32
Service des exploitations forestières . . . . .	34
Service de la protection . . . . .	39
Service de l'aménagement forestier . . . . .	56
Service de l'inventaire forestier . . . . .	59
Service de la restauration forestière . . . . .	62
Service des forêts domaniales . . . . .	68
Service de la forêt rurale . . . . .	70
Données diverses . . . . .	75
<b>IV – Les divisions territoriales . . . . .</b>	<b>77</b>
<b>V – Les services connexes : . . . . .</b>	<b>81</b>
Informations . . . . .	82
Contentieux . . . . .	84
Personnel . . . . .	85
<b>VI – La Commission de Géographie . . . . .</b>	<b>89</b>
<b>VII – États des revenus et dépenses . . . . .</b>	<b>93</b>
<b>VIII – Annexes . . . . .</b>	<b>97</b>



*Roch Lefebvre: Imprimeur de la reine, Québec / Maquette: A. Gendron*